

*La Formation continue  
dans votre région !*



Accédez au  
catalogue complet



# Une offre formation abondante sur tout le territoire

Plus de 80 sessions ...

*Présentiel*

1/2 JOURNÉES

7 HEURES

*Parcours*

NOUVEAUTÉS

*A DISTANCE*

## Les incontournables 2022

- Actuel 2022
- Arrêté des Comptes 2022
- Actuel Associations et Fondations 2022
- Les 6 faces de l'audit des « petits groupes » au sens de la loi PACTE
- Le CAC acteur de la Cybersécurité
- Excel niveau 1 ou niveau 2
- Continuité d'exploitation - Prévention et traitement des difficultés - Alerte : les bons réflexes
- Anticiper son contrôle d'activité : un gage de sérénité
- Développez votre maîtrise de l'analyse du FEC à l'aide de SmartFEC+

et plus encore ...

# Une offre tarifaire privilégiée ...

Parce que c'est **VOUS** :

- commissaires aux comptes
- stagiaires

inscrits dans le ressort de la CRCC de Versailles et du Centre

parce que c'est **NOUS** :

- Membres élus de la CRCC de Versailles et du Centre

qui faisons l'une de nos priorités, votre accompagnement dans le respect de l'obligation de formation continue ...

Choisissez 2 formations parmi les 3 thèmes de référence suivants :

ACTUEL 2022

ACTUEL ASSOCIATIONS  
ET FONDATIONS 2022

ARRÊTÉ DES COMPTES 2022

Et bénéficiez de la gratuité des coûts pédagogiques <sup>(\*)</sup>, <sup>(\*\*)</sup>

\* Coût pédagogique hors forfait étude

\*\* Offre soumise à conditions dans la limite des places disponibles  
Conditions d'application disponibles sur <https://www.crcc-versailles.fr/>

# NOTRE ENGAGEMENT QUALITÉ



**96 %**

Des participants évaluent le niveau de la formation comme **"ADAPTÉ"**



**76 %**

Des participants jugent l'animation et la maîtrise du sujet comme **"TRÈS BIEN"**



**96 %**

Des participants considèrent l'accueil et l'organisation des formations comme **"TRÈS BONNE"** ou **"BONNE"**



A l'issue de leur formation,

**96%** des participants répondent **"OUI"**

à la question : **"Recommanderiez-vous cette formation ?"**

# BESOIN D'AIDE POUR CHOISIR VOS FORMATIONS ?

**Bénéficier d'un rendez-vous personnalisé pour**

- vous présenter le catalogue de formations, les nouveautés, et les offres tarifaires régionales,
- recenser et anticiper vos besoins de formation; établir votre programme de formations sur l'année à venir (
- vous renseigner sur les modalités de prise en charge (Atlas / FIFPL)

Vos  
contacts  
Plan de  
formation



## VERSAILLES

Frédérique RIGOPOULO  
Chargée de formation  
01 39 67 51 18  
frigopoulo@crcc-versailles.com



## ORLÉANS/BOURGES

Annabelle MONTIBELLER  
Chargée de formation  
01 39 67 51 22  
amontibeller@crcc-versailles.com

# UNE ÉQUIPE A VOTRE ÉCOUTE

## Service Formation CRCC de Versailles et du Centre

### VERSAILLES

23 boulevard du Roi  
78000 VERSAILLES  
Tel. : 01 39 67 51 10

### ORLÉANS

19 rue Théophile Chollet  
45000 ORLÉANS  
Tel. : 01 39 67 51 22

### BOURGES

6 bis rue des Poulies  
18000 BOURGES  
Tel. : 01 39 67 51 23

[formation@crcc-versailles.com](mailto:formation@crcc-versailles.com)



#### **ANAÏS QUENTIN**

Chargée de formation : Renseignements / Inscription /  
Aide aux utilisateurs Jinius  
[aquentin@crcc-versailles.com](mailto:aquentin@crcc-versailles.com)



#### **Annabelle MONTIBELLER**

Chargée de formation : Attestations / Facturation /  
Aide au Plan de formation  
[amontibeller@crcc-versailles.com](mailto:amontibeller@crcc-versailles.com)



#### **Amélie CATTEAU**

Chargée de formation : Qualité  
[acatteau@crcc-versailles.com](mailto:acatteau@crcc-versailles.com)



#### **Frédérique RIGOPOULO**

Chargée de formation : Obligation formation continue /  
Aide au Plan de formation  
[frigopoulo@crcc-versailles.com](mailto:frigopoulo@crcc-versailles.com)

# INSCRIPTIONS / HISTORIQUE / ADMINISTRATIF / SUPPORTS

**jinius**  
CONNECT

## Une plateforme unique pour faciliter vos démarches

- Inscriptions en ligne à compter du 15 septembre 2022
- Paiement en ligne à compter du 15 septembre 2022
- Accéder à votre historique de formations
- Accéder à vos documents administratifs  
(Conventions de formation professionnelle, Attestations de présence, Certificats de réalisation, Factures, Liens de connexion, Supports ...)

[espaces.jinius.fr](https://espaces.jinius.fr)

Si vous rencontrez des difficultés pour créer votre compte ou accéder à la plateforme et ses fonctionnalités, vous pouvez joindre un technicien au **0 825 826 116** ou [assistance@jinius.fr](mailto:assistance@jinius.fr)

**jinius**  
CONNECT

Se connecter

Adresse en  
adresse email

Mot de

Mo

Les demandes  
d'inscription sont  
à effectuer auprès  
de l'équipe formation,  
jusque mi-septembre

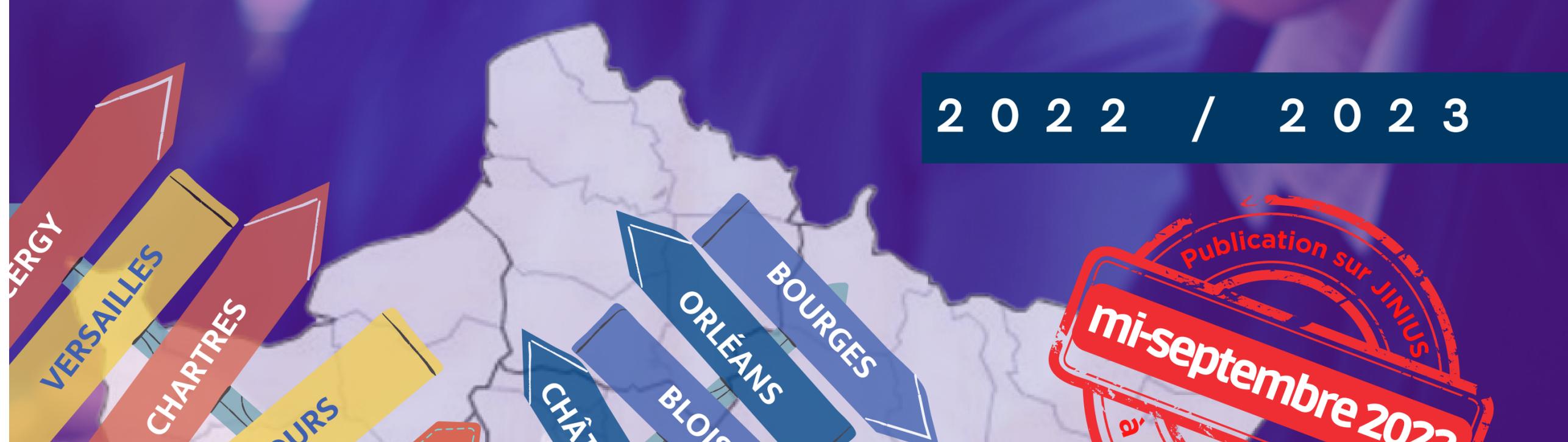
CONNEXION

Vous n'avez pas de compte ?

CRÉER VOTRE  
COMPTE  
UTILISATEUR

ACCÉDER A VOTRE  
ESPACE  
PARTICIPANT

ACCÉDER A VOTRE  
ESPACE ENTREPRISE  
POUR INSCRIRE VOS  
COLLABORATEURS



# Le Catalogue de Versailles et du Centre



**Commissaire  
aux Comptes**

**Chef de Mission**

**Collaborateur**

**Stagiaire**

# C'EST VOUS QUI EN PARLEZ LE MIEUX ...

Système d'information  
et numérique

**SMARTFEC+, le nouvel outil pour  
développez votre maîtrise de l'analyse du  
FEC ...**

Déontologie/doctrine/  
normes

**Anticiper son contrôle d'activité : un gage  
de sérénité !**

" Cette formation peut servir à de petites structures CAC, comme la mienne, qui ne peuvent pas se permettre d'acheter des logiciels d'audit à des prix exorbitants, qui ne sont pas adaptés à nos pme TPE (...). Cela permet de tracer les contrôles effectués (que nous faisons déjà sur Excel) plus facilement avec un datage sûr. »

FORMATION EN MAI 2022

"J'ai beaucoup apprécié cette formation. En effet, elle m'a permis de connaître les nouveautés en matière de contrôle d'activité, de mieux cerner les attentes. Les échanges avec la formatrice et les autres participants sont riches d'expériences partagées. Je recommande cette formation afin de s'assurer qu'on a bien tous les outils et les éléments prêts dans notre processus de travail. Cela donne beaucoup de sérénité dans l'exercice de notre mission."

FORMATION EN JUIN 2022

## I. ACTUALITÉ

- [Arrêté des comptes 2022 - Aspects comptables et fiscaux - p. 14](#)
- [Actuel 2022 - p. 18](#)
- [Actuel associations et fondations 2022 - p. 22](#)

## II. SYSTÈME D'INFORMATION ET NUMÉRIQUE

- [Blockchain : évolution ou révolution du métier d'auditeur ? - p. 27](#)
- [Découvrir et maîtriser les fondamentaux de l'informatique et de la cybersécurité - p. 31](#)
- [L'audit des PME et transition numérique : risques et atouts - p. 35](#)
- [Réaliser un diagnostic RGPD : une nouvelle mission pour le commissaire aux comptes p. 39](#)
- [Le commissaire aux comptes, acteur de la cybersécurité - p. 43](#)

## III. AUDIT ET CONTRÔLE INTERNE

- [Confirmation des tiers et assistance aux inventaires physiques : mode d'emploi - p. 49](#)
- [Auditer le cycle social - p. 53](#)
- [Maîtriser les incidences de la loi et des règlements applicables aux entités auditées : une étape incontournable - p. 57](#)
- [Comprendre et vérifier l'annexe des comptes annuels - p. 61](#)
- [Établir le rapport sur les comptes annuels et consolidés : contraintes et cas complexes - p. 65](#)
- [Le chef de mission au cœur de l'audit : 15 situations pratiques - p. 69](#)
- [Méthodes comptables dans les comptes individuels : choix, opportunités et conséquences fiscales, ce que le commissaire aux comptes doit savoir - p. 73](#)
- [Comprendre et pratiquer les sondages en audit - p. 77](#)
- [Les 6 faces de l'audit des « petits groupes » au sens de la loi PACTE - p. 81](#)
- [L'audit du chiffre d'affaires - p. 85](#)
- [Premier exercice d'un nouveau mandat : les essentiels - p. 89](#)

## IV. DÉONTOLOGIE/DOCTRINE/NORMES

- 25 clés pour une application dynamique des NEP - p. 94
- Anticiper son contrôle d'activité : un gage de sérénité - p. 98
- NEP 9605 révisée - Obligations du commissaire aux comptes en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme : tous engagés ! - p. 102
- Missions dans les petites entreprises : démarche d'audit proportionné et rapport sur les risques - p. 106
- La fraude : identifier et traiter le risque - p. 110
- Collaborateurs : comprenez les enjeux et mettez en œuvre les missions d'audit dans une petite entreprise - p. 114

## V. FUSION ET ÉVALUATION

- Évaluation financière : les indispensables - p. 119
- Le « facteur X » différenciant en évaluation financière : le diagnostic stratégique et financier - p. 123
- Les paramètres clés d'évaluation financière : multiples et taux d'actualisation - p. 127
- Commissariat aux apports ou à la fusion : une mission complexe - p. 131

## VI. JURIDIQUE

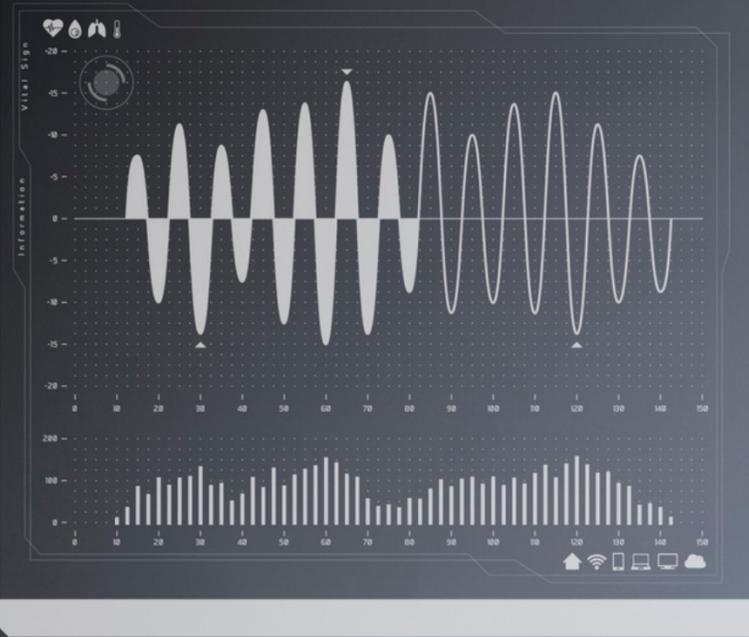
- Continuité d'exploitation - Prévention et traitement des difficultés - Alerte : les bons réflexes - p. 136
- Etablissement du rapport spécial : un exercice à maîtriser - p. 140

## VII. PARCOURS

- Parcours d'Automne 2022 - p. 144
  - Excel NIVEAU 1 - p. 145
  - Excel NIVEAU 2 - p. 146
  - Développez votre maîtrise de l'analyse du FEC à l'aide de SmartFEC+ : le nouvel outil de la CNCC - p. 150
  
- Parcours Audit des comptes consolidés - p. 158
  - Audit des comptes consolidés : les fondamentaux - p. 162
  - Audit des comptes consolidés approfondissement :
    - Audit des principaux retraitements de consolidation - p. 166
    - Audit de l'allocation du prix d'acquisition et des variations de périmètre - p. 170
    - Audit des tableaux de bouclage et du tableau des flux de trésorerie - p. 174
  - Audit des comptes consolidés : les enjeux de la NEP 600 - p. 178

## VIII. SECTEURS

- Première approche de l'environnement et des spécificités des associations et fonds de dotation - p. 183
- Audit des organismes non lucratifs gestionnaires d'ESSMS : de l'analyse des risques à l'impact sur le déroulement de la mission - p. 187
- Audit des organismes sans but lucratif gestionnaires d'EHPAD : points de vigilance - p. 191
- Première approche de l'environnement et des spécificités des associations et fonds de dotation - p. 195

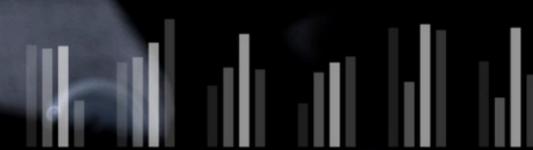
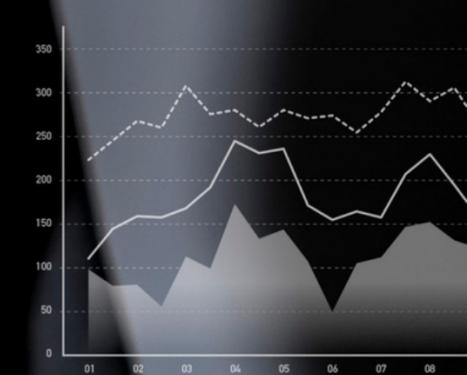
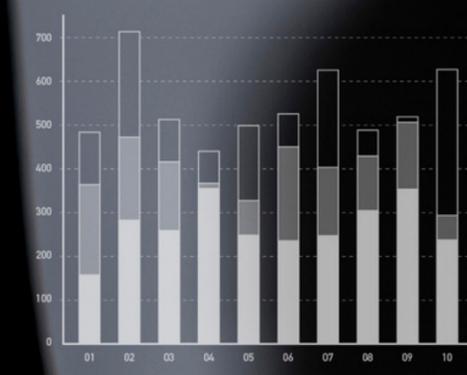


AIU	HJI	WWE	PLO	EER	ORT
1,822 (-35)	20,369 (+580)	890 (-20)	6,350 (-200)	10,985 (+580)	665 (-15)
MBC 3,605 (+210)	LJH 9,542 (-128)	MJB 2,609 (+35)	PON 7,654 (+169)	NFR 6,522 (+122)	UGH 1,632 (-54)
YBV 3,204 (-33)	QMN 5,211 (+156)	MMJ 7,100 (-60)	IIT 7,150 (-150)	KLM 782 (+74)	CCX 1,901 (+101)
MBB 3,320 (-120)	WFF 712 (+12)	HJM 134 (+5)	QLC 2,022 (-18)	LSD 631 (+40)	SDH 6,287 (-57)



- 021654615646
- 5664613452159
- 456129782133
- 36896116259746

# Actualités



# Arrêté des comptes 2022 - Aspects comptables et fiscaux

**NOUVEAU**

## OFFRE TARIFAIRE CRCC pour les Commissaires aux Comptes de son ressort

Il est essentiel de connaître et d'analyser en temps réel l'actualité comptable et fiscale, et de savoir en tirer les conséquences et points d'attention spécifiques pour une mise en œuvre efficace et sécurisée des missions d'audit 2022.

Actualisée tout au long de l'année, ponctuée de nombreux mini-cas pratiques et de quiz, la formation apporte un éclairage sur l'ensemble des nouveautés afin que les participants soient à la pointe de l'actualité et de ses conséquences en termes de risques d'audit.

### Objectifs professionnels :

A la pointe de l'actualité comptable et fiscale, cette formation vous permettra de :

- Connaître et comprendre les nouvelles règles comptables et fiscales, ainsi que les éléments de doctrine et les points d'attention liés à l'arrêté des comptes 2022
- Identifier les impacts de ces règles pouvant avoir une incidence sur la mission d'audit
- Intégrer leurs conséquences dans la planification des missions

Millesime : 2022/2023

Type : Présentiel

Durée : 7h00

Prix : 450.00 € HT

*(ce tarif ne tient pas compte d'éventuels coûts supplémentaires liés à l'organisation)*

### Vous êtes concernés :

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC

	OCT.	NOV.	DEC.
Versailles	7	7	2 ; 13
Tours		7	
Nevers		15	
Classe virtuelle	27	25	7

## Questions traitées

Au travers d'apports théoriques et de nombreuses mises en situation, la formation met en lumière les points d'attention spécifiques liés à l'actualité comptable et fiscale pour l'audit des comptes 2022 :

- Les éléments de doctrine comptable ayant une incidence sur l'arrêté des comptes 2022
- Les points d'attention spécifiques relatifs à l'actualité comptable
- Une thématique relative aux points d'attention comptables liés aux engagements de retraite et avantages assimilés
- Les nouveaux textes comptables et leurs incidences pratiques pour l'audit
- Les perspectives d'évolution de la réglementation comptable afin de permettre aux participants d'anticiper les changements prévisibles
- Les principales incidences de la loi de finances pour 2022 sur les entreprises
- Ces sujets seront le cas échéant complétés en fonction de l'actualité 2022, afin que la formation réponde le plus concrètement possible aux besoins des professionnels.

## Bénéfices pour les participants :

- Anticiper les risques inhérents liés à l'actualité comptable et fiscale susceptibles d'avoir un impact sur la planification des missions
- Acquérir les bons réflexes en réponse aux risques d'audit résultant des sujets traités
- Pouvoir anticiper les évolutions attendues des règles comptables

## Pré-requis :

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation



## Informations particulières :

Pour toute question relative aux modalités de suivi des personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session concernée

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF

## Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants ([espaces.jinius.fr](https://espaces.jinius.fr)). Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent :

- D'un diaporama
- De cas pratiques énoncés et corrigés
- D'une documentation pour approfondir

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paperboard, vidéoprojecteur, etc.)
- Si l'animation devait être transposée en classe virtuelle, elle sera entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Par ailleurs, pour le bon déroulement de la formation, le participant devra disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit.

A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel ([espaces.jinius.fr](https://espaces.jinius.fr)) pour :

- Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 10 bonnes réponses sur 15. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
- Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
- Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
- Accéder au support pédagogique complet



# Actuel 2022

## NOUVEAU

### OFFRE TARIFAIRE CRCC pour les Commissaires aux Comptes de son ressort

Pour une mise en œuvre sécurisée des missions de certification des comptes 2022, il est essentiel de connaître et de comprendre en temps réel l'actualité législative, réglementaire, jurisprudentielle et doctrinale intéressant la profession de commissaire aux comptes.

ACTUEL 2022 apporte un éclairage sur l'ensemble des nouveautés afin que vous soyez à la pointe de l'actualité et de ses conséquences en termes de pratique.

#### Objectifs professionnels :

A l'issue de la formation, les participants seront notamment capables :

- d'anticiper les conséquences sur leurs missions des nouveaux textes légaux et réglementaires s'appliquant aux commissaires aux comptes
- d'identifier les insuffisances éventuelles de certains de leurs dossiers et de prendre les mesures correctrices nécessaires dans le respect des normes professionnelles

Millesime : 2022/2023

Type : Présentiel

Durée : 7h00

Prix : 450.00 € HT

(ce tarif ne tient pas compte d'éventuels coûts supplémentaires liés à l'organisation)

#### Vous êtes concernés :

- Commissaire aux comptes ; Directeur de mission
- Chef de mission ; Collaborateur confirmé CAC

	OCT.	NOV.	DEC.
Versailles		08; 16; 21	6
Orléans	19	18	
Cergy		15	
Tours			12
Chartres		15	
Châteauroux		25	
Classe virtuelle	28		1

## Questions traitées

La formation s'articule autour de courtes séquences ponctuées de quiz et de cas pratiques courts sollicitant l'expérience des participants, sur des sujets très divers tels que :

- Quels sont les nouveaux textes légaux et réglementaires intéressant le commissaire aux comptes ?
- Quelles sont les principales réponses de la commission des études juridiques et de la commission d'éthique professionnelle à retenir au regard de leur pertinence, de leur portée générale et de leur fréquence ?
- Quelles sont les publications récentes de la CNCC (notes d'information, avis techniques, réponses des commissions, principales décisions de jurisprudence) ?
- Quels sont les principaux axes d'amélioration identifiés lors des contrôles qualité périodiques ?
- Quelles sont les autres publications du H3C ?
- Quelles sont les nouvelles normes professionnelles ou les principales actualisations de normes professionnelles ?

## Bénéfices pour les participants :

- Anticiper les conséquences des nouveaux textes applicables sur l'organisation des missions
- Sécuriser l'exercice des missions grâce à la maîtrise des normes d'exercice professionnel et de la doctrine professionnelle
- Organiser les missions avec une meilleure efficacité
- Des exemples concrets et des cas pratiques nombreux facilitent les échanges entre les participants et les formateurs sur la conduite des missions

## Pré-requis :

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation



## Informations particulières :

Pour toute question relative aux modalités de suivi des personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session concernée

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF

## Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants ([espaces.jinius.fr](https://espaces.jinius.fr)). Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent :

- D'un diaporama
- De cas pratiques énoncés et corrigés
- D'une documentation pour approfondir

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paperboard, vidéoprojecteur, etc.)
- Si l'animation devait être transposée en classe virtuelle, elle sera entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Par ailleurs, pour le bon déroulement de la formation, le participant devra disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit

A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel ([espaces.jinius.fr](https://espaces.jinius.fr)) pour :

- Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 10 bonnes réponses sur 15. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
- Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
- Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
- Accéder au support pédagogique complet



# Actuel associations et fondations 2022

## NOUVEAU

### OFFRE TARIFAIRE CRCC pour les Commissaires aux Comptes de son ressort

Cette formation dresse un panorama de l'actualité législative, réglementaire, normative et doctrinale de l'année écoulée pour le secteur associatif. Elle permet une actualisation des connaissances pour réaliser les missions dans les associations et bien appréhender leur environnement.

Elle propose également un focus sur la lutte contre le blanchiment par rapport à ces entités.

#### Objectifs professionnels :

- Découvrir l'actualité légale, réglementaire et normative du secteur associatif
- Acquérir une bonne compréhension des nouveautés contenues dans ces textes pour concevoir et mettre en œuvre un programme de travail adapté
- Connaître les conclusions des travaux menés par les principaux groupes de travail de la Commission associations de la CNCC pour les appliquer lors de l'exercice des missions

Millesime : 2022/2023

Type : Présentiel

Durée : 7h00

Prix : 450.00 € HT

(ce tarif ne tient pas compte d'éventuels coûts supplémentaires liés à l'organisation)

#### Vous êtes concernés :

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC

	OCT.	NOV.	DEC.
Versailles		17; 22	14
Blois	17		
Bourges			16
Classe virtuelle	10		5

## Questions traitées

Au travers d'apports théoriques, de cas pratiques et d'échanges avec les participants la formation répondra en particulier aux questions suivantes :

- Quelles sont les nouvelles règles en matière d'octroi de subventions ?
- Comment intégrer les impacts des évolutions du régime des dons et du mécénat (déclaration annuelle des dons, reçus fiscaux, etc.) ?
- Quelles sont les conséquences des nouvelles obligations des associations culturelles ?
- Comment aborder les changements issus de la loi du 1er juillet 2021 au sein des associations faisant appel à la générosité du public ?
- Les dernières NEP adoptées modifient-elles la réalisation des missions auprès des associations ?
- Pourquoi le secteur associatif nécessite une approche spécifique en matière de lutte contre le blanchiment ?

## Bénéfices pour les participants :

- Une bonne sensibilisation aux évolutions législatives, réglementaires, normatives et doctrinales de l'année écoulée
- Une aisance pour aborder l'audit des comptes des associations après avoir actualisé leur connaissance de l'environnement de ces entités

## Pré-requis :

Pour suivre cette formation, le participant doit connaître les spécificités comptables, juridiques et fiscales du secteur associatif



## Informations particulières :

Pour toute question relative aux modalités de suivi des personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session concernée

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF

## Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants ([espaces.jinius.fr](https://espaces.jinius.fr)). Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent :

- D'un diaporama
- De cas pratiques énoncés et corrigés
- D'une documentation pour approfondir

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paperboard, vidéoprojecteur, etc.)
- Si l'animation devait être transposée en classe virtuelle, elle sera entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Par ailleurs, pour le bon déroulement de la formation, le participant devra disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit

A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel ([espaces.jinius.fr](https://espaces.jinius.fr)) pour :

- Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 10 bonnes réponses sur 15. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
- Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
- Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
- Accéder au support pédagogique complet





# Systeme d'information et Numérique

# Blockchain : évolution ou révolution du métier d'auditeur ?

**Comment l'auditeur doit-il se comporter lorsqu'il doit auditer une société qui utilise la technologie Blockchain pour ses transactions financières ou comme outil métier ?**

Longtemps cantonnée aux startups en France, l'utilisation de blockchain se développe de plus en plus dans le monde et plusieurs s français font la une des journaux. Elle renforce la sécurité et la traçabilité des transactions financières ainsi que des échanges de marchandises et présente de ce fait de nombreux avantages pour l'entreprise comme pour l'auditeur, grâce notamment à son inaltérabilité.

L'année 2021 a été marquée par 2 phénomènes : l'essor de la finance décentralisée et l'explosion des « NFT ». Les entreprises traditionnelles ont notamment manifesté un fort intérêt pour ces derniers. Aussi, plusieurs compagnies américaines ont ainsi converti une partie de leurs réserves en bitcoin.

La France tente de suivre le pas, confirmant ainsi le caractère d'actif d'un nouveau genre des cryptomonnaies. Elle a notamment mis en place un cadre spécifique aux entreprises manipulant ces actifs numériques (PSAN).

Mais comme toute nouvelle technologie, il est nécessaire d'en connaître le vocabulaire et d'en comprendre le fonctionnement pour identifier les risques qu'elle induit et en tirer tous les avantages pour la réalisation des missions.

Millesime : 2022/2023

Type : Présentiel

Durée : 7h00

Prix : 420.00 € HT

(ce tarif ne tient pas compte d'éventuels coûts supplémentaires liés à l'organisation)

## **Vous êtes concernés :**

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC

## Objectifs professionnels :

- Cette formation apporte à l'auditeur les notions indispensables sur la blockchain. Il sera alors en mesure de :
- Expliquer les éléments principaux de la blockchain
- Comprendre les principaux domaines d'utilisation de la blockchain en entreprise
- Identifier les conséquences de ces utilisations pour sa pratique professionnelle
- Enumérer les étapes principales de l'audit dans un contexte de blockchain

## Questions traitées

Au travers d'apports théoriques et de cas pratiques, la formation traitera notamment les questions suivantes :

### Qu'est-ce que la blockchain ?

- Quelle est la différence entre blockchain publique et privée ?
- Comment peut-on définir les termes cryptomonnaies, blockchain, crypto-actifs, smart contract, ICO, mineur, jeton, NFT ?
- Comment manipuler les informations stockées dans une blockchain ?
- Quelle est la fiabilité de l'information stockée dans une blockchain ?

### La blockchain dans la vie réelle

- Comment utiliser la blockchain pour sécuriser son identité numérique ?
- Peut-on créer un double numérique d'un actif sur la blockchain ?
- Comment la Finance Décentralisée (DeFI) et les NFT ont-ils révolutionné la finance et le secteur de l'art numérique ?
- Les registres de type cadastre peuvent-ils être étendus pour d'autres domaines grâce à la blockchain ?
- Peut-on automatiser des actions, paiements, assurances ou contrats sur la blockchain ?
- Est-on vraiment anonyme avec une blockchain ?

### La blockchain dans l'audit légal

- Comment les blockchains pourraient être utilisées dans les métiers de l'audit ?
- La blockchain peut-elle permettre une meilleure traçabilité des factures et paiements ?
- Quels peuvent être les impacts des smart contracts dans le passif ?
- Quelles sont les pistes pour réaliser l'audit d'une entité concernée par la blockchain ?
- Le rôle de l'auditeur peut-il changer avec la mise en place de la blockchain ?
- Quelles sont les dernières évolutions du cadre PSAN ?

Quelles sont les évolutions réglementaires fiscales avec PACTE et PFU notamment ?

## Bénéfices pour les participants :

- Découvrir la blockchain et son jargon technique
- Appréhender les principaux mécanismes d'une blockchain, des crypto-actifs, de la finance décentraliser et des NFT
- Examiner un White Paper publié lors de l'ICO d'un réel
- Identifier les avantages et inconvénients de la blockchain dans le cadre des missions d'audit
- Identifier les impacts lors d'un audit légal sur une société utilisant la blockchain (amélioration d'une ligne métier, procédures, etc..) ou des investissements en crypto-actifs (que ce soit dans son bilan ou via la possession de filiales types pure player en blockchain)
- Comprendre quels outils pourraient émerger et avoir un impact sur le métier de l'auditeur

## Pré-requis :

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

## Informations particulières :

Pour toute question relative aux modalités de suivi des personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session concernée

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF

## Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants (espaces.jinius.fr). Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent :

- D'un diaporama
- De cas pratiques énoncés et corrigés
- D'une documentation pour approfondir

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paperboard, vidéoprojecteur, etc.)
- Si l'animation devait être transposée en classe virtuelle, elle sera entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Par ailleurs, pour le bon déroulement de la formation, le participant devra disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit

A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel (espaces.jinius.fr) pour :

- Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 10 bonnes réponses sur 15. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
- Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
- Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
- Accéder au support pédagogique complet

# Découvrir et maîtriser les fondamentaux de l'informatique et de la cybersécurité

Pour appréhender les enjeux de sécurité numérique, il est nécessaire de comprendre pourquoi on est attaqué, par qui et comment.

La compréhension des mécanismes d'attaque implique de disposer de quelques fondamentaux sur l'informatique et l'organisation d'un système d'information : Quelles sont les composantes d'un système ? Comment sont-elles reliées ? Où sont stockées les données ? Comment sont-elles protégées ?

Cette formation vous permettra d'acquérir ces fondamentaux, et les bonnes pratiques d'hygiène numérique pour que vous soyez en mesure de protéger votre patrimoine informationnel, garantir la continuité de votre activité et la réputation de votre cabinet ou de vos clients.

## Objectifs professionnels :

- Comprendre le fonctionnement d'un système d'information et distinguer les différents composants et les diverses applications
- Adapter votre comportement numérique aux dispositifs de cybersécurité
- Appliquer les bonnes pratiques pour toute connexion à distance
- Prendre conscience de votre rôle de protection de l'intégrité de votre cabinet
- Évaluer la sensibilisation de vos clients à la cybersécurité

Millesime : 2022/2023

Type : Présentiel

Durée : 21h00

Prix : 1530.00 € HT

*(ce tarif ne tient pas compte d'éventuels coûts supplémentaires liés à l'organisation)*

## Vous êtes concernés :

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC
- Collaborateur débutant CAC

# Questions traitées

## JOUR 1 & 2 :

- Le fonctionnement d'un ordinateur
  - Les différents composants
  - Les différents OS
  - Les différents appareils
  - Les applications lourdes et exemples d'applications avec les différentes technologies
  - Les « failles » de ces composants
- Le réseau : l'épine dorsale de la communication
  - La mise en réseau
  - DNS : Que se passe-t-il lorsque l'on tape une URL dans le navigateur ?
  - Les moteurs de recherche
  - Le chiffrement
  - TOR
  - Schéma récapitulatif de la communication entre ordinateurs
  - Identification des points sensibles du réseau
- De l'application locale aux applications en ligne
  - Les sites web (html / css)
  - Les applications web JS (Angular, React)
  - Les applications mobiles
  - Les nouveaux clients
  - Les risques inhérents à chaque application
- La mutualisation des algorithmes
  - Les serveurs (on premise)
  - Le cloud - SaaS
  - L'architecture
  - Schéma récapitulatif entre client et serveur
- La donnée : l'or numérique du 21e siècle
  - Pourquoi stocker de l'information ?
  - Comment stocker de l'information ?

- Les types de stockage
- Les modalités pour interroger des bases de données
- Les atteintes aux données
- Les nouvelles technologies
  - IA
  - Blockchain
  - Les apports de ces technologies pour la confidentialité et la sécurité

## JOUR 3 :

- Panorama des menaces
- Les grandes tendances IT et les risques associés
- Les attaquants : les motivations, les cibles et les objectifs
- Les vulnérabilités
- Les enjeux économiques et juridiques pour l'entreprise et le salarié
- Ingénierie sociale et manipulation
- La récupération d'informations par ingénierie sociale : la cellule personnelle et familiale et les réseaux sociaux
- Description des modes opératoires
- Le collaborateur 1er rempart : les bonnes pratiques
- La protection du poste de travail :
- Configuration / Gestion des comptes / Installation d'applications
- La protection de la cellule personnelle, familiale et relationnelle
- Le nomadisme
- Les mots de passe
- Utilisation de la messagerie, des moyens de communications, des réseaux sociaux
- Vie privée/vie professionnelle
- Paramétrage des outils et des comptes
- Rôle du salarié dans la collecte et la préservation de la preuve
- Les acteurs de la protection
- Organisation de la sécurité dans les grandes entreprises : les différents services et leurs rôles respectifs
- Organisation de la sécurité dans les moyennes et petites entreprises
- Les services de l'Etat
- La mise en place de chartes

## Bénéfices pour les participants :

- Vous comprendrez le fonctionnement d'un système d'information en distinguant les différents composants et les diverses applications. Vous appliquerez ainsi plus facilement les bonnes pratiques en matière de sécurité de l'information dans votre cabinet et vous serez plus à même de mesurer si vos clients sont sensibilisés à ces risques numériques.
- Face à une menace ou une attaque, vous serez en mesure de reconnaître et d'identifier les risques et de réagir promptement.
- De manière plus générale, vous serez capable de protéger vos données personnelles et celles de votre cabinet en sécurisant vos applications (messagerie et moyens de communication) et vous pourrez réaliser une première évaluation du degré de maturité de vos clients.
- Enfin, vos interactions avec les services informatiques et les services de sécurité seront largement facilitées.

## Pré-requis :

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

## Informations particulières :

- A l'issue de cette formation, vous pourrez acquérir les compétences complémentaires qui vous permettront d'évaluer les risques cyber chez vos clients et d'en mesurer les enjeux en suivant la formation labellisée par l'ANSSI et disponible dans notre catalogue sous l'intitulé « Maîtriser la cybersécurité pour apprécier les organisations des clients et accompagner les dirigeants d'entreprise »
- Il est demandé aux participants d'être munis d'un ordinateur portable pour suivre la formation

Pour toute question relative aux modalités de suivi des personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session concernée

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF

## Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants (espaces.jinius.fr). Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent :

- D'un diaporama
- De cas pratiques énoncés et corrigés
- D'une documentation pour approfondir

L'acquisition des compétences sera réalisée de manière interactive en s'appuyant sur des exemples concrets et une mise à disposition de fiches pratiques et de références bibliographiques.

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 10 bonnes réponses sur 15.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs et savoir-faire.
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés :
  - Pour les deux premiers jours, les intervenants de cette formation seront des consultants-formateurs spécialistes de l'informatique,
  - Pour la 3e journée, l'intervenant est un spécialiste de la sécurité informatique.
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre de participants, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges.
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paperboard, vidéoprojecteur, etc.)
- Si l'animation devait être transposée en classe virtuelle, elle sera entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Par ailleurs, pour le bon déroulement de la formation, le participant devra disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit

Des questionnaires d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées.

# L'audit des PME et transition numérique : risques et atouts

Si les nouvelles technologies (API permettant l'interface entre les applications, blockchain, cloud et systèmes d'information divers...) permettent aux TPE/PME d'être aussi performantes et agiles que des groupes aux moyens plus importants, elles multiplient les risques tant pour l'entité auditée que pour l'auditeur.

Les systèmes informatiques peuvent être un atout pour l'auditeur dès lors qu'il comprend les fonctionnalités et sait les mettre au service de sa démarche d'audit. En revanche, il doit avoir connaissance des risques induits par les nouvelles technologies afin de les prendre en compte correctement. Assurer la confiance autour de la donnée collectée dans le système d'information est l'enjeu des nouveaux modèles.

Cette formation apporte à l'auditeur les connaissances indispensables pour se familiariser avec les nouvelles technologies de l'information. Elle aborde les nouvelles technologies de rupture et permet de s'acculturer à l'écosystème numérique.

Millesime : 2022/2023

Type : Présentiel

Durée : 7h00

Prix : 420.00 € HT

(ce tarif ne tient pas compte d'éventuels coûts supplémentaires liés à l'organisation)

## **Vous êtes concernés :**

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC

## Objectifs professionnels :

- Adapter la démarche d'audit à l'environnement informatique des TPE/PME dans un contexte de transition numérique
- Comprendre les fonctionnalités offertes par les systèmes d'information actuels afin de mieux les analyser
- Connaître les principales notions et leurs impacts pour un audit légal adapté en environnement numérique : API, Cloud computing, Blockchain, facture électronique
- Être sensibilisé sur les cyber-risques pour déceler les risques induits
- Appréhender les risques liés aux nouvelles technologies et leurs impacts dans les comptes

## Questions traitées

Cette formation contribue à la réalisation des missions de commissariat aux comptes dans l'environnement actuel de transition numérique.

La compréhension de ce nouvel environnement est nécessaire pour les exploiter pleinement et identifier les risques induits et contrôles associés. Des exemples concrets, des cas et des outils pratiques facilitent les échanges entre participants et formateurs. La formation traite notamment des questions suivantes :

- Quelles sont les différentes étapes de la prise de connaissance du système d'information ?
- Quel est l'intérêt de réaliser une cartographie simple des systèmes d'information et comment la réaliser ?
- Quel est le lien entre la gouvernance de la donnée et le système d'information ?
- Quel est le panorama des systèmes d'information actuels et les risques induits ?
- Comment les nouvelles fonctionnalités offertes par les technologies numériques impactent la démarche d'audit ? Présentation succincte pour se familiariser avec les aspects technologiques suivants :
  - Interconnexions entre logiciels : focus sur les API
  - Impact des technologies cloud (IAAS, PAAS, SAAS) dans la démarche d'audit
  - Impact de la facture électronique sur la démarche d'audit
  - Impacts à venir de la technologie blockchain
- Comprendre la Blockchain en insistant sur les nouveautés et leurs impacts sur les comptes, tels que :
  - les nouvelles obligations de conformité : KYC, LBC-FT pour les statut Psan « prestataire de services numériques »
  - les NFT et leurs impacts sur les comptes
- Comment prévenir le risque en matière de cybersécurité : identifier et évaluer les risques d'anomalies significatives dans les comptes
- Quels sont les enjeux du RGPD sur la démarche du commissaire aux comptes ?

## Bénéfices pour les participants :

- Appréhender la panoplie des nouvelles technologies à la disposition des TPE/PME et son vocabulaire spécifique
- Comprendre leurs interactions et les risques induits
- Bénéficier d'une bonne culture générale du numérique et ses impacts sur la mission d'audit

## Pré-requis :

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

## Informations particulières :

- Cette formation ne traitera pas de l'audit informatique dans un ERP, du choix d'un logiciel d'audit, ni des outils et méthodes de data analytics
- Cette formation ne traitera pas en profondeur les problématiques des sociétés blockchain mais évoquera les nouveautés tel que le statut Psan, et leurs impacts sur l'audit des comptes
- Pour aller plus loin sur chaque thématique abordée lors de la formation, il existe au catalogue de CNCC Formation des formations dédiées comme par exemple : "Blockchain : évolution ou révolution du métier d'auditeur ", "Réaliser un diagnostic RGPD : une nouvelle mission pour les commissaires aux comptes" et "Le commissaire aux comptes, acteur de la cybersécurité"

Pour toute question relative aux modalités de suivi des personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session concernée

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF

## Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants (espaces.jinius.fr). Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent :

- D'un diaporama
- De cas pratiques énoncés et corrigés
- D'une documentation pour approfondir

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paperboard, vidéoprojecteur, etc.)
- Si l'animation devait être transposée en classe virtuelle, elle sera entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Par ailleurs, pour le bon déroulement de la formation, le participant devra disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit

A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel (espaces.jinius.fr) pour :

- Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 10 bonnes réponses sur 15. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
- Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
- Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
- Accéder au support pédagogique complet

# Réaliser un diagnostic RGPD : une nouvelle mission pour le commissaire aux comptes

## Savoir utiliser l'outil RGPD AUDIT© avec efficacité

Pour vous accompagner dans la réalisation des missions de diagnostic RGPD auprès des entreprises, la CNCC a développé l'outil [RGPD Audit©](#).

Sa bonne utilisation vous permettra de faire un état des lieux, de cartographier les données personnelles, de repérer les traitements à porter sur le registre et d'accompagner les entités dans la protection des données personnelles.

Développé par la CNCC, l'outil est disponible sur plateforme et permet de réaliser une mission RGPD, basée sur des temps d'échanges forts avec l'entité.

## Objectifs professionnels :

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Identifier les entités pouvant être intéressées par le diagnostic
- Utiliser efficacement l'outil [RGPD Audit©](#)
- Recenser les données personnelles et identifier les traitements
- Analyser les procédures existantes
- Rédiger une note de synthèse comprenant notamment d'éventuelles recommandations
- Proposer un plan de formation / sensibilisation

Millesime : 2022/2023

Type : Présentiel

Durée : 7h00

Prix : 420.00 € HT

(ce tarif ne tient pas compte d'éventuels coûts supplémentaires liés à l'organisation)

## Vous êtes concernés :

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC

## Questions traitées

Au travers de mises en situation, cette formation vous présentera la démarche pragmatique proposée par l'outil de la CNCC.

La formation se déroulera comme suit :

- Présentation synthétique de l'actualité du RGPD et des principes fondamentaux
  - mot clés (lexique)
  - concepts spécifiques
  - contrôles et sanctions
- Présentation de la démarche proposée par l'outil
- Identification des données personnelles, des traitements, évaluation de la sécurité des données
- Diagnostic des procédures existantes
- Evaluation du coût de violations de données
- Démarche marketing pour identifier les clients et proposer la mission

Par ailleurs, les outils suivants seront fournis :

- Une documentation de base sur le RGPD
- Des guides sectoriels
- Des argumentaires commerciaux
- Un exemple de compte-rendu
- Un accès à l'outil RGPDAudit©



## **Bénéfices pour les participants :**

Cette formation permet d'acquérir de nouvelles compétences pour réaliser des missions de diagnostic RGPD au travers d'un outil développé par la CNCC. Fondée sur une bonne connaissance des entreprises, le cas échéant de l'entité auditée, la démarche proposée permettra aux commissaires aux comptes de sensibiliser leurs clients à la sécurité des données personnelles et aux conséquences financières de non-conformité.

## **Pré-requis :**

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

## **Informations particulières :**

- Il est conseillé aux participants d'avoir une bonne connaissance des règles du RGPD et des bonnes pratiques préconisées par la CNIL

Pour toute question relative aux modalités de suivi des personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session concernée

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF

## Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants (espaces.jinius.fr). Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent :

- D'un diaporama
- De cas pratiques énoncés et corrigés
- D'une documentation pour approfondir

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paperboard, vidéoprojecteur, etc.)
- Si l'animation devait être transposée en classe virtuelle, elle sera entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Par ailleurs, pour le bon déroulement de la formation, le participant devra disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit

A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel (espaces.jinius.fr) pour :

- Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 10 bonnes réponses sur 15. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
- Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
- Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
- Accéder au support pédagogique complet

# Le commissaire aux comptes, acteur de la cybersécurité

**NOUVEAU**

## PROGRAMME PRIORITAIRE CNCC

Les sénateurs MEURANT et CARDON dans leur rapport proposent de développer l'accompagnement des dirigeants de PME à la Cybersécurité. Ils mettent en avant le rôle essentiel d'alerte des commissaires aux comptes, qu'ils considèrent comme les premières vigies face aux cyberattaques. Ils appellent à la mobilisation des commissaires aux comptes pour réaliser un diagnostic cybersécurité annuel, et concluent leurs propos en soulignant la nécessité de faire primer le rôle d'alerte et de sensibilisation sur une expertise technique.

Alors que les cyberattaques sont le premier péril pour les entreprises, les dirigeants délaissent malheureusement ce sujet pour le déléguer à leur DSI, RSSI ou autre prestataire informatique. Comme le rappelle l'ANSSI, par la voix de Guillaume POUPARD, « les entreprises et les collectivités doivent intégrer la dimension cyber dans tous leurs s et porter le sujet au niveau de la direction générale ». Le sujet cyber est avant tout un sujet stratégique, donc relevant de la gouvernance.

De par sa connaissance des systèmes d'information et des risques qui pèsent sur l'entité, et de sa maîtrise des données financières, le commissaire aux comptes est un acteur légitime de la cybersécurité. En réalisant un diagnostic cyber, il sensible la gouvernance sur l'exposition et la maturité face aux risques d'attaques, et en évalue les conséquences financières probables. Ce diagnostic est une première étape indispensable pour améliorer la cyber-résilience des entreprises.

La CNCC a développé l'outil CyberAUDIT pour accompagner les professionnels dans la réalisation d'une mission de diagnostic sur l'exposition et la maturité d'une entité face aux cyber-risques. Un outil indispensable pour mener à bien et sécuriser vos missions de manière efficace et structurée. Le compte-rendu émis permet de sensibiliser le dirigeant sur les conséquences financières éventuelles d'une cyberattaque.

Millesime : 2022/2023

Type : Présentiel

Durée : 7h00

Prix : 450.00 € HT

(ce tarif ne tient pas compte d'éventuels coûts supplémentaires liés à l'organisation)

## **Vous êtes concernés :**

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC
- Commissaire aux comptes stagiaire

## **Objectifs professionnels :**

**A l'issue de la formation, vous serez capable de**

**:**

- Mesurer l'exposition et la maturité aux risques cyber d'une entité
- Elaborer des recommandations pour améliorer la maturité de l'entité
- Sensibiliser vos clients sur les risques financiers significatifs
- Proposer des missions complémentaires à votre client dans une démarche d'amélioration continue

## **Questions traitées**

- Panorama des cyberattaques (actualités, motivations, profils des attaquants)
- Ecosystème de la cyberdéfense et organisation des réponses (CyberMalveillance, police, gendarmerie, ANSSI)
- Quelle place pour un commissaire aux comptes dans la prévention et l'appréhension de ce risque ?
- Comment vendre cette mission ?
- Quels sont les avantages pour l'entité ?
- Pourquoi et comment mener à bien cette nouvelle mission ?
- Quelles sont les diligences à mener ?
- Quelle formalisation prévoir au sein du dossier ?
- Comment maintenir ses compétences ?

En se basant sur des cas réels d'attaques subies par les entreprises, les participants travailleront sur les conséquences opérationnelles et financières. Une méthodologie sera proposée pour conduire l'évaluation des préjudices suivant les différents scénarios d'attaques retenus.

## Bénéfices pour les participants :

- Prendre connaissance des principaux vecteurs d'intrusion et des motivations des attaquants au travers de cas réels
- Comprendre les bonnes pratiques à mettre en place dans toute organisation
- Identifier les principes d'installation, d'utilisation et de restitution de l'outil
- Savoir réaliser une mission de diagnostic dans sa globalité au moyen de l'outil CyberAUDIT :
  - Etablissement de la lettre de mission
  - Détermination des documents / informations à recueillir
  - Réalisation et formalisation des scenario
  - Edition du compte-rendu de mission
- Etre en mesure de proposer la mission de diagnostic cyber en ayant identifié les diligences à réaliser et à formaliser sur l'outil CyberAUDIT développé par la CNCC.

## Pré-requis :

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

## Informations particulières :

- Pour suivre cette formation, il est indispensable :
- D'apporter votre ordinateur portable sur lequel vous découvrirez l'outil CyberAUDIT disponible depuis le portail de la CNCC dans la zone «LabAUDIT Services»
- De vous assurer en amont de la formation que vous pourrez vous connecter à internet au cours de la journée. Il est donc conseillé de prévoir un moyen de connexion (clé 4G, partage de connexion avec votre smartphone) afin d'en garantir la stabilité et éviter d'avoir à vous connecter sur un wifi partagé

Pour toute question relative aux modalités d'accès des personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session concernée

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF

### **Moyens pédagogiques et d'encadrement :**

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants ([espaces.jinius.fr](https://espaces.jinius.fr)). Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent :

- D'un diaporama
- De cas pratiques énoncés et corrigés
- D'une documentation pour approfondir

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paperboard, vidéoprojecteur, etc.)
- Si l'animation devait être transposée en classe virtuelle, elle sera entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Par ailleurs, pour le bon déroulement de la formation, le participant devra disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit

A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel ([espaces.jinius.fr](https://espaces.jinius.fr)) pour :

- Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 10 bonnes réponses sur 15. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
- Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
- Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
- Accéder au support pédagogique complet



A person in a brown suit jacket, white shirt, and dark tie is holding a gold-rimmed magnifying glass over a binder of documents. The scene is set in an office with a window in the background showing greenery. The text 'Audit et contrôle interne' is overlaid on a yellow banner at the bottom.

# Audit et contrôle interne

# Confirmation des tiers et assistance aux inventaires physiques : mode d'emploi

## Objectifs professionnels :

- Connaître les NEP et la doctrine applicables à ces deux sujets et leur déclinaison opérationnelle
- Remettre en perspective ces techniques de contrôle dans la démarche d'audit
- Maîtriser les problématiques pratiques de mise en œuvre de ces procédures d'audit
- Illustrer les principes par des situations pratiques et l'utilisation des outils proposés par la CNCC, et échanger les expériences

Millesime : 2022/2023

Type : Présentiel

Durée : 7h00

Prix : 420.00 € HT

(ce tarif ne tient pas compte d'éventuels coûts supplémentaires liés à l'organisation)

## Vous êtes concernés :

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC
- Collaborateur débutant CAC

## Questions traitées

### CONFIRMATION DES TIERS

- Quiz : point sur la maîtrise initiale du sujet
- Portée et utilité de la demande de confirmation des tiers

*Cas pratique : A qui peut-on demander des confirmations ?*

- Démarche du commissaire aux comptes

*Cas pratique : Sélection d'une confirmation fournisseurs – ne pas se limiter à l'évidence*

- Application pratique de la demande de confirmation des tiers

*Cas pratique : Exploitation d'une confirmation fournisseurs – exemples de cas complexes de réponses*

### INSPECTION ET OBSERVATION PHYSIQUE DES STOCKS

- Quiz : point sur la maîtrise initiale du sujet
- Portée et utilité de l'inspection et de l'observation physique
- Organisation et procédures appliquées aux inventaires physiques par l'entité

*Cas pratique :*

- Où et quand : lieux, timing, préparation et précautions à prendre avant de réaliser les tests de comptage
- Comment : résoudre les problèmes de dénombrement

- Démarche du commissaire aux comptes pour l'inspection et l'observation physique des stocks

*Cas pratique : Questions pour identifier les risques « Avant », « Pendant » et « Après » l'inventaire physique*

- Documentation de l'observation physique dans le dossier du commissaire aux comptes (questionnaire du PACK PE V5.1)

## **Bénéfices pour les participants :**

- Maîtriser l'emploi approprié des confirmations de tiers et de l'observation physique des stocks
- Réfléchir sur les modalités pratiques de mises en œuvre et les écueils à éviter
- Être efficace dans la mise en œuvre de ces procédures et réduire le risque d'audit

## **Pré-requis :**

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

## **Informations particulières :**

Pour toute question relative aux modalités de suivi des personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session concernée

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF



## Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants ([espaces.jinius.fr](https://espaces.jinius.fr)). Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent :

- D'un diaporama
- De cas pratiques énoncés et corrigés
- D'une documentation pour approfondir

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paperboard, vidéoprojecteur, etc.)
- Si l'animation devait être transposée en classe virtuelle, elle sera entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Par ailleurs, pour le bon déroulement de la formation, le participant devra disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit

A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel ([espaces.jinius.fr](https://espaces.jinius.fr)) pour :

- Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 10 bonnes réponses sur 15. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
- Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
- Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
- Accéder au support pédagogique complet

# Auditer le cycle social

## Objectifs professionnels :

- Réaliser une démarche d'audit adaptée au cycle social
- Comprendre l'impact des différents textes légaux et réglementaires sur la mission d'audit
- Identifier et évaluer les risques spécifiques d'anomalies significatives du cycle social
- Mettre en œuvre les contrôles efficaces en réponse à l'évaluation des risques

Millesime : 2022/2023

Type : Présentiel

Durée : 7h00

Prix : 420.00 € HT

(ce tarif ne tient pas compte d'éventuels coûts supplémentaires liés à l'organisation)

## Vous êtes concernés :

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC

## Questions traitées

- L'analyse des risques propres au cycle social
- La prise en considération de la possibilité de fraude
- La prise en compte du risque d'anomalies significatives du fait du non-respect de textes légaux et réglementaires
- Les points importants de l'actualité sociale
- La prise de connaissance du cycle social dans l'entité
- Les éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit
- L'évaluation du risque d'anomalies significatives
- Les particularités du plan de mission et du programme de travail
- Le choix entre les tests de procédures et les contrôles de substance
- Les contrôles propres au cycle social (intéressement, réductions de charges sociales)
- Les outils de contrôle du cycle social utiles au commissaire aux comptes
- Les travaux de fin de mission et les vérifications spécifiques relatifs au cycle social
- La communication dans le cadre de l'article 823-16 du Code de commerce

## Bénéfices pour les participants :

- Compréhension de la démarche d'audit dans le cadre du cycle social
- Rappel sur l'actualité sociale récente
- Appropriation des outils spécifiques à l'audit du cycle social à partir de cas pratiques



## **Pré-requis :**

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

## **Informations particulières :**

Pour toute question relative aux modalités de suivi des personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session concernée

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF



## Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants ([espaces.jinius.fr](https://espaces.jinius.fr)). Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent :

- D'un diaporama
- De cas pratiques énoncés et corrigés
- D'une documentation pour approfondir

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paperboard, vidéoprojecteur, etc.)
- Si l'animation devait être transposée en classe virtuelle, elle sera entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Par ailleurs, pour le bon déroulement de la formation, le participant devra disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit

A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel ([espaces.jinius.fr](https://espaces.jinius.fr)) pour :

- Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 10 bonnes réponses sur 15. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
- Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
- Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
- Accéder au support pédagogique complet

# Maîtriser les incidences de la loi et des règlements applicables aux entités auditées : une étape incontournable

Cette formation développe la doctrine publiée par la CNCC sur le commissaire aux comptes et le respect des textes légaux et réglementaires

Millesime : 2022/2023

Type : Présentiel

Durée : 7h00

Prix : 420.00 € HT

(ce tarif ne tient pas compte d'éventuels coûts supplémentaires liés à l'organisation)

## Objectifs professionnels :

- Mesurer l'importance pour le commissaire aux comptes de prendre en considération le cadre légal et réglementaire de l'entité
- Cerner les diverses incidences des textes légaux et réglementaires sur la mission du commissaire aux comptes
- Préciser l'étendue des diligences à mettre en œuvre
- Identifier les situations susceptibles de générer un risque d'anomalies significatives dans les comptes
- Appréhender les bonnes pratiques pour sécuriser la mission et gagner du temps

## Vous êtes concernés :

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC
- Collaborateur débutant CAC

## Questions traitées

- Les apports de l'avis technique de la CNCC "Le commissaire aux comptes et le respect des textes légaux et réglementaires" présentant une démarche structurée
- La prise de connaissance des textes légaux et réglementaires
  - Une étape obligatoire de la mission d'audit avec un cadre fixé par la NEP 250

*Quelles sont les limites et étendue des investigations du commissaire aux comptes ?*

*Comment traiter les cas de non-respect ?*

- Diverses incidences concrètes sur les autres obligations légales et réglementaires du commissaire aux comptes

*Quelles sont les diligences spécifiques et les rapports particuliers ?*

**Partages d'expériences : échanges sur les pratiques des participants**

- Incidences des textes légaux et réglementaires dans la démarche du commissaire aux comptes, face au très large champ d'application du cadre légal de l'entité
  - Comment cadrer la démarche ? Comment délimiter le périmètre d'investigation ?
  - Comment identifier les éléments clés et fixer les objectifs ?
  - Quelle méthode pour être efficace tout au long de la mission ?

**Cas pratique : réflexion et échanges des participants sur des exemples concrets**

- Les diligences à mettre en œuvre en application de la NEP 250 pour savoir identifier et évaluer le risque d'anomalies significatives résultant du non-respect de textes légaux et réglementaires
  - Quelles procédures d'audit mettre en œuvre tout au long de la mission ?
  - Quelles sont les responsabilités respectives du commissaire aux comptes et de la Direction ?

**Cas pratique : qualifier les situations et les traiter dans le respect de la réglementation professionnelle**

## **Bénéfices pour les participants :**

- Savoir appréhender un aspect de la mission d'audit dont le contenu est difficile à délimiter et dont les incidences peuvent être nombreuses

## **Pré-requis :**

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

## **Informations particulières :**

- Cette formation traite de la prise en compte par le commissaire aux comptes des textes légaux et réglementaires applicables à l'entité auditée (hors textes comptables et fiscaux). La prise de connaissance d'autres éléments à caractère juridique tels que les contrats, engagements, garanties, covenants bancaires ainsi que les vérifications et informations spécifiques du commissaire aux comptes ne sont pas traités dans le cadre de cette formation

Pour toute question relative aux modalités de suivi des personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session concernée

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF



## Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants ([espaces.jinius.fr](https://espaces.jinius.fr)). Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent :

- D'un diaporama
- De cas pratiques énoncés et corrigés
- D'une documentation pour approfondir

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paperboard, vidéoprojecteur, etc.)
- Si l'animation devait être transposée en classe virtuelle, elle sera entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Par ailleurs, pour le bon déroulement de la formation, le participant devra disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit

A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel ([espaces.jinius.fr](https://espaces.jinius.fr)) pour :

- Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 10 bonnes réponses sur 15. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
- Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
- Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
- Accéder au support pédagogique complet

# Comprendre et vérifier l'annexe des comptes annuels

## Objectifs professionnels :

- Comprendre la structure et la présentation de l'annexe des comptes annuels, et ses liens avec les autres documents (rapport de gestion et liasse fiscale)
- Être capable de vérifier que l'élaboration de l'annexe des comptes annuels répond aux dispositions légales et réglementaires
- Analyser l'impact du contrôle de l'annexe sur la communication avec les experts-comptables et les dirigeants
- Maîtriser la démarche de contrôle de l'annexe et les conséquences éventuelles de ce contrôle sur le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Millesime : 2022/2023

Type : Présentiel

Durée : 7h00

Prix : 420.00 € HT

(ce tarif ne tient pas compte d'éventuels coûts supplémentaires liés à l'organisation)

## Vous êtes concernés :

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC

## Questions traitées

- Les principes d'élaboration de l'annexe des comptes annuels
- La structure et la présentation de l'annexe des comptes annuels en fonction des catégories d'entreprises
- La communication avec l'expert-comptable
- Le contrôle de l'annexe des comptes annuels
- Un focus sur le contrôle des points sensibles : immobilisations incorporelles (dont fonds commercial), corporelles et financières, hypothèses d'évaluation, passifs éventuels, changements de méthodes comptables, changements d'estimation et corrections d'erreur, opérations réalisées avec les parties liées, opérations et engagements hors bilan, engagements de retraite, opérations et engagements avec les dirigeants, honoraires du commissaire aux comptes, informations relatives aux filiales et participations, événements postérieurs à la clôture de l'exercice, continuité d'exploitation, informations relatives aux opérations de nature spécifique (ex : fusion, contrats à long terme...)
- Les conséquences éventuelles du contrôle de l'annexe sur le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
- Quelques points d'attentions spécifiques seront faits sur l'élaboration de l'annexe dans le contexte spécifique de la crise sanitaire qui peuvent encore être d'actualité
- Un point d'actualité sera également fait sur le règlement de l'Autorité des normes comptables relatif à la modernisation des états financiers et notamment sur les propositions relatives à la réorganisation de la partie du PCG consacrée à l'annexe

## Bénéfices pour les participants :

- Disposer d'une méthodologie de contrôle de l'annexe
- Mieux définir l'étendue et l'orientation des travaux de contrôle par rapport à l'approche par les risques d'un dossier
- Acquérir des bons réflexes quant aux informations significatives devant figurer dans l'annexe
- L'illustration au travers de cas pratiques sur des points de vigilance habituellement rencontrés lors des audits
- Anticiper les informations qui devront faire l'objet de mention dans l'annexe pour les comptes de l'exercice 2021
- Anticiper les modifications à venir



## Pré-requis :

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

## Informations particulières :

La formation ne traite pas des thèmes suivants :

- Contrôle de l'annexe des comptes consolidés établis selon les règles comptables applicables en France ou selon le référentiel IFRS
- Contrôle de l'annexe des comptes combinés dans des secteurs spécifiques (organisations syndicales, mutuelles...)
- Règles relatives à des secteurs spécifiques (établissements de crédit et entreprises d'assurance, organisations syndicales, mutuelles...)
- Spécificités relatives au secteur associatif avec notamment le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER)

Pour toute question relative aux modalités de suivi des personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session concernée

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF



## Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants (espaces.jinius.fr). Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent :

- D'un diaporama
- De cas pratiques énoncés et corrigés
- D'une documentation pour approfondir

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paperboard, vidéoprojecteur, etc.)
- Si l'animation devait être transposée en classe virtuelle, elle sera entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Par ailleurs, pour le bon déroulement de la formation, le participant devra disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit

A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel (espaces.jinius.fr) pour :

- Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 10 bonnes réponses sur 15. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
- Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
- Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
- Accéder au support pédagogique complet

# Etablir le rapport sur les comptes annuels et consolidés : contraintes et cas complexes

## Objectifs professionnels :

- Maîtriser l'établissement des rapports sur les comptes conformément aux textes légaux et réglementaires
- Connaître les normes d'exercice professionnel relatives au rapport sur les comptes et les éléments de doctrine de la CNCC
- Faire le point sur certaines difficultés que peuvent rencontrer les professionnels dans l'établissement des rapports sur les comptes, et déterminer les clés permettant le traitement technique des principaux cas complexes
- Savoir appréhender les modalités de communication des irrégularités et inexactitudes
- Valoriser les travaux d'audit et engager une bonne communication dans toutes les situations, y compris les plus difficiles

Millesime : 2022/2023

Type : Présentiel

Durée : 7h00

Prix : 420.00 € HT

(ce tarif ne tient pas compte d'éventuels coûts supplémentaires liés à l'organisation)

## Vous êtes concernés :

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC

## Questions traitées

- La détermination et la rédaction de l'opinion
- Les observations : champs d'application et rédaction
- Les incertitudes significatives relatives à la continuité de l'exploitation
- Le traitement de cas particuliers et de situations complexes (changements comptables, premier audit des comptes, événements postérieurs à la clôture, divergences d'opinion au sein du collège, non-obtention de certains documents) notamment au travers de la rédaction du rapport sur les comptes
- Approfondissement du concept de justification des appréciations, partage des pratiques et entraînement à leur rédaction
- Focus sur la partie relative aux vérifications spécifiques en s'appuyant notamment sur :
  - les NEP 700 et 9520
  - les notes d'information : NI. I - Les rapports du commissaire aux comptes sur les comptes annuels et consolidés et NI. XVIII - Vérifications spécifiques
- Les irrégularités ou inexactitudes à signaler dans le rapport et les communications ad hoc

## Bénéfices pour les participants :

- Développer leur faculté à exercer leur jugement et à formuler leur opinion, leurs observations et leurs appréciations dans le strict respect des normes d'exercice professionnel applicables
- Améliorer la capacité à résoudre les situations complexes grâce à des mises en situation pratiques



## **Pré-requis :**

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

## **Informations particulières :**

Cette formation ne traite pas des rapports à établir dans le cadre des missions d'audit légal PE telles que visées par la loi PACTE

Pour toute question relative aux modalités de suivi des personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session concernée

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF



## Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants ([espaces.jinius.fr](https://espaces.jinius.fr)). Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent :

- D'un diaporama
- De cas pratiques énoncés et corrigés
- D'une documentation pour approfondir

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paperboard, vidéoprojecteur, etc.)
- Si l'animation devait être transposée en classe virtuelle, elle sera entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Par ailleurs, pour le bon déroulement de la formation, le participant devra disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit

A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel ([espaces.jinius.fr](https://espaces.jinius.fr)) pour :

- Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 10 bonnes réponses sur 15. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
- Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
- Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
- Accéder au support pédagogique complet

# Le chef de mission au cœur de l'audit : 15 situations pratiques

Le chef de mission joue un rôle clé dans la mission d'audit. Les attentes à son égard sont nombreuses et multiformes : savoir-faire technique, rigueur dans la réalisation des travaux, qualités relationnelles, ouverture d'esprit, capacité à animer et à dynamiser son équipe... Au cours de cette formation résolument pratique, les participants seront mis en situation par rapport à 15 problématiques fréquemment rencontrées en tant que chef de mission. Ils réaliseront également un cas pratique façon « fil rouge » afin d'approfondir plusieurs points techniques importants de la mission d'audit.

## Objectifs professionnels :

- Clarifier le rôle du chef de mission et les différentes dimensions de la fonction au sein du cabinet
- Connaître les fondamentaux de la démarche d'audit et notamment les principes de l'approche d'audit par les risques
- Prendre conscience de l'importance du rôle à jouer en amont de la mission d'audit
- Connaître les points clés à maîtriser lors des différentes phases de l'intervention tant sur les plans techniques et managériaux qu'en matière de communication interne et externe
- Détenir les clés de la bonne finalisation du dossier pour faciliter la synthèse, le bouclage et l'émission de l'opinion

Millesime : 2022/2023

Type : Présentiel

Durée : 7h00

Prix : 360.00 € HT

(ce tarif ne tient pas compte d'éventuels coûts supplémentaires liés à l'organisation)

## Vous êtes concernés :

- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC

## Questions traitées

- La place du chef de mission dans les différentes configurations de cabinet et la " logique de rang supérieur " : la prise de responsabilité, les objectifs sur les plans technique, managérial et relationnel tout au long de la mission
- L'importance de la dimension comportementale et les précautions à prendre en matière de secret professionnel et d'échanges d'informations
- La gestion en amont : l'approche d'audit par les risques, la lutte anti-blanchiment, la lettre de mission, l'orientation et la planification des travaux, les seuils de signification et de planification
- La gestion de l'intervention : les bons réflexes en matière de documentation, l'exploitation des ressources et des outils de la CNCC, l'identification et le traitement de situations spécifiques, la délégation et la supervision des travaux
- La gestion en aval : la synthèse et le suivi des points d'audit jusqu'à l'émission des rapports, la communication avec l'entité contrôlée, la déclaration de la direction, les vérifications spécifiques, la rédaction des rapports, l'alimentation du dossier permanent, le débriefing avec l'équipe

## Bénéfices pour les participants :

- Mieux se situer au sein du cabinet et savoir quelles aptitudes développer (esprit critique, curiosité d'esprit, adaptabilité aux situations rencontrées, exercice du jugement professionnel, recherches documentaires, constitution des dossiers permanent et annuel...)
- Être convaincu de l'importance de la dimension comportementale et de la maîtrise de la communication interne et externe
- Avoir une vision claire de l'approche d'audit par les risques
- Être en mesure d'identifier l'ensemble des enjeux de la mission et les problématiques à approfondir pour mieux maîtriser le risque d'audit
- Disposer d'un large panorama sur la documentation technique et les outils opérationnels proposés par la CNCC en matière d'audit légal
- Bénéficier des échanges avec l'animateur et les autres participants sur les dimensions techniques, managériales et relationnelles du chef de mission

## **Pré-requis :**

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

## **Informations particulières :**

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF

Pour toute question relative aux modalités d'accès des personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session concernée



## Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants ([espaces.jinius.fr](https://espaces.jinius.fr)). Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent :

- D'un diaporama
- De cas pratiques énoncés et corrigés
- D'une documentation pour approfondir

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paperboard, vidéoprojecteur, etc.)
- Si l'animation devait être transposée en classe virtuelle, elle sera entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Par ailleurs, pour le bon déroulement de la formation, le participant devra disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit

A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel ([espaces.jinius.fr](https://espaces.jinius.fr)) pour :

- Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 10 bonnes réponses sur 15. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
- Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
- Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
- Accéder au support pédagogique complet

# Méthodes comptables dans les comptes individuels : choix, opportunités et conséquences fiscales, ce que le commissaire aux comptes doit savoir

Il est essentiel de connaître dans le détail toutes les méthodes et options comptables du référentiel PCG ainsi que leurs effets significatifs en matière d'impôt sur les sociétés, d'en tirer les conséquences pratiques et points d'attention spécifiques pour l'appréciation des risques ainsi que la mise en œuvre efficace et sécurisée des missions d'audit.

Sur la base de mini-cas pratiques et de quiz, la formation permettra de présenter les incidences des choix de méthodes comptables.

## Objectifs professionnels :

- Apprécier la mise en œuvre des méthodes comptables possibles dans les comptes individuels, tenant compte des évolutions récentes du PCG
- Cerner les problématiques spécifiques aux différentes méthodes dans les comptes individuels
- Cibler les points et zones de risques importants pour le commissaire aux comptes

Millesime : 2022/2023

Type : Présentiel

Durée : 7h00

Prix : 420.00 € HT

(ce tarif ne tient pas compte d'éventuels coûts supplémentaires liés à l'organisation)

## Vous êtes concernés :

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC

## Questions traitées

Au travers d'apports théoriques et de nombreuses mises en situation, la formation met en exergue les points d'attention spécifiques liés aux choix de méthodes comptables :

- Qu'est-ce qu'une méthode comptable ?
- Qu'est-ce qu'une estimation comptable ?
- Qu'est-ce qu'un changement comptable et quel est son traitement ?
- Qu'est-ce que la permanence des méthodes comptables et ses conséquences ?
- En cas de changement comptable, quelles sont les obligations de l'entité dans ses comptes individuels et du commissaire aux comptes dans son rapport sur les comptes annuels (NEP 730) ?
- Quelles sont les méthodes de référence en comptabilité, leur mise en œuvre et leurs incidences en matière d'impôt sur les sociétés ?
- Quelles sont les méthodes dont aucune n'est qualifiée de méthode de référence, mais pour lesquelles un choix est possible, leur mise en œuvre et leurs incidences en matière d'impôt sur les sociétés ?
- Quelles sont les options ponctuelles ou de simplification à l'initiative de l'entité, selon sa taille, leur traitement comptable et leurs conséquences en matière d'impôt sur les sociétés ?
- Quelles sont les particularités des provisions réglementées, leur traitement comptable et leurs conséquences en matière d'impôt sur les sociétés ?

## Bénéfices pour les participants :

- Approfondir les connaissances comptables et fiscales nécessaires à l'auditeur, concernant les choix de méthodes comptables
- Acquérir le réflexe de distinguer efficacement entre changements de méthodes comptables, changements d'estimation et corrections d'erreurs
- Être en mesure de faire face aux principales difficultés pratiques d'application des textes
- Être vigilant sur le rôle du commissaire aux comptes et sa responsabilité sur ce sujet stratégique et complexe

## **Pré-requis :**

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

## **Informations particulières :**

Il est recommandé de disposer des connaissances et de la pratique de base en comptabilité, fiscalité et audit pour suivre cette formation

Pour toute question relative aux modalités de suivi des personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session concernée

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF



## Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants ([espaces.jinius.fr](https://espaces.jinius.fr)). Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent :

- D'un diaporama
- De cas pratiques énoncés et corrigés
- D'une documentation pour approfondir

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paperboard, vidéoprojecteur, etc.)
- Si l'animation devait être transposée en classe virtuelle, elle sera entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Par ailleurs, pour le bon déroulement de la formation, le participant devra disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit

A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel ([espaces.jinius.fr](https://espaces.jinius.fr)) pour :

- Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 10 bonnes réponses sur 15. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
- Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
- Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
- Accéder au support pédagogique complet

# Comprendre et pratiquer les sondages en audit

## NOUVEAU

Les régulateurs estiment que la moitié des opinions d'audit sont insuffisamment étayées et notamment que le caractère suffisant et approprié des travaux ne peut être démontré.

En effet, il s'agit d'une part, de choisir parmi les techniques de sondage celle qui est adaptée à l'objectif recherché et de la mettre en œuvre et, d'autre part, de s'assurer que les résultats obtenus permettent de réaliser des contrôles de substance suffisants et appropriés pour étayer convenablement l'opinion d'audit.

Prévus par les NEP 200 et 530 ainsi que par les normes internationales, ils ne font pas l'objet d'une doctrine spécifique. Pourtant, lorsque leur utilisation est maîtrisée, ils permettent de concentrer les travaux, de renforcer la qualité de l'audit et de satisfaire les exigences des régulateurs.

Disposant déjà d'une expérience approfondie de l'audit, vous souhaitez renforcer l'efficacité et la pertinence de vos pratiques, cette formation est faite pour vous !

Millesime : 2022/2023

Type : Présentiel

Durée : 7h00

Prix : 450.00 € HT

(ce tarif ne tient pas compte d'éventuels coûts supplémentaires liés à l'organisation)

## **Vous êtes concernés :**

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC

## Objectifs professionnels :

Cette formation vous permettra de maîtriser les différentes techniques de sondage applicables dans le cadre de la certification des comptes et des autres prestations d'audit. Vous serez alors en mesure de :

- Expliquer les deux catégories de sondages, statistiques et non-statistiques
- Choisir la méthode de sondage adaptée en fonction de l'objectif recherché
- Mettre en œuvre la méthode retenue
- Déterminer si les résultats sont suffisants et appropriés

## Questions traitées

La formation couvre les deux techniques de sondages, statistiques et non-statistiques, nécessaires à la certification des comptes et aux autres prestations d'audit. Vous bénéficierez d'apports théoriques, d'échanges avec les participants et réaliserez des sondages dans différentes situations afin de maîtriser les différentes techniques et l'interprétation des résultats. La formation traitera en particulier les questions suivantes :

- Quelle technique de sondage appliquer dans le cadre de la certification ou des autres prestations d'audit ?
- Quelles sont les insuffisances fréquemment relevées par le H3C ?
- Comment utiliser les seuils pour établir le sondage et corroborer les résultats ?
- Comment l'appréciation des risques permet d'orienter les sondages ?
- Comment documenter les travaux de sondage ?
- Dans quelle situation appliquer les sondages statistiques et avec quelle technique en particulier ?
  - Aléatoire simple ?
  - Par stratification ?
- Dans quelle situation appliquer les sondages non-statistiques et avec quelle technique en particulier ?
  - Par stratification ?
  - Sur les valeurs monétaires ?
- Quel type de sondage effectuer dans le cadre de la mise en œuvre de la NEP 240 pour la certification des comptes ?
- Quelles techniques de sondage ou d'échantillonnage pour les attestations ?
- Comment utiliser SMART-FEC + pour bâtir son test d'échantillonnage ?

## **Bénéfices pour les participants :**

- Maîtriser les différents types de sondage et leurs applications
- Transposer les cas pratiques dans les missions
- Gagner du temps tout en satisfaisant les exigences des régulateurs

## **Pré-requis :**

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

## **Informations particulières :**

- La connaissance de SmartFEC+ ou d'un logiciel de traitement de données, ainsi qu'une bonne maîtrise d'Excel seront un plus pour cette formation

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable équipé d'un tableur Excel ou autre. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF.

Pour toute question relative aux modalités de suivi des personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session concernée



## Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants (espaces.jinius.fr). Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent :

- D'un diaporama
- De cas pratiques énoncés et corrigés
- D'une documentation pour approfondir

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paperboard, vidéoprojecteur, etc.)
- Si l'animation devait être transposée en classe virtuelle, elle sera entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Par ailleurs, pour le bon déroulement de la formation, le participant devra disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit

A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel (espaces.jinius.fr) pour :

- Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 10 bonnes réponses sur 15. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
- Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
- Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
- Accéder au support pédagogique complet formations dispensées
- Accéder au support pédagogique complet

# Les 6 faces de l'audit des « petits groupes » au sens de la loi PACTE

## NOUVEAU

Vous avez accepté un mandat dans le nouveau cadre des « petits groupes prévu par la loi PACTE, mais vous ne voyez pas clairement comment adapter votre démarche d'audit. Cette formation est pour vous !

L'approche résolument pratique de cette formation, vous donnera les clés pour adapter votre démarche d'audit dans l'entité contrôlante et dans les entités contrôlées, et pour élaborer le rapport sur les risques "groupe".

Millesime : 2022/2023

Type : Classe virtuelle

Durée : 7h00

Prix : 450.00 € HT

(ce tarif ne tient pas compte d'éventuels coûts supplémentaires liés à l'organisation)

### **Vous êtes concernés :**

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC

## Objectifs professionnels :

- Identifier un « petit groupe » au sens de la loi PACTE et l'obligation de nommer un commissaire aux comptes pour les différentes entités le composant
- Mettre en œuvre une démarche d'audit adaptée, tant dans l'entité contrôlante « tête du petit groupe », que dans les entités contrôlées « filiales significatives »
- Savoir élaborer le rapport « groupe » sur les risques financiers, comptables et de gestion
- Résoudre les cas complexes liés à l'audit dans un « petit groupe »

## Questions traitées

- Comment définit-on le périmètre du « petit groupe » au sens de la loi PACTE ?
- Quelles missions d'audit mettre en œuvre dans un « petit groupe » ?
- Quelles sont les caractéristiques de l'audit de la « tête du petit groupe » ?
- Quelles sont les caractéristiques de l'audit d'une « filiale significative » ?
- Comment établir le rapport « groupe » sur les risques financiers, comptables et de gestion ?
- Quelles sont les principales vérifications spécifiques dans le cadre juridique du « petit groupe » ?

## Bénéfices pour les participants :

- Maîtriser le cadre de la nomination du commissaire aux comptes dans les « petits groupes » au sens de la loi PACTE
- Gagner en efficacité dans la démarche d'audit « PE », adaptée aux entités d'un « petit groupe »
- Maîtriser les spécificités de l'audit « petit groupe » et de son cadre juridique
- Savoir valoriser le rapport « groupe » sur les risques financiers, comptables et de gestion



## **Pré-requis :**

Avoir une bonne connaissance de la démarche d'audit « PE » et des NEP 911 et 912

## **Informations particulières :**

Pour suivre cette formation, il est conseillé aux participants de :

- Venir avec un ordinateur ou une tablette sur laquelle ils auront téléchargé le support et les bases documentaires
- Avoir préalablement installé sur leur smartphone, à partir du portail CNCC, l'application « CAC Rebond » (accessible uniquement aux commissaires aux comptes inscrits)

Pour toute question relative aux modalités de suivi des personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session concernée

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF



## Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants ([espaces.jinius.fr](https://espaces.jinius.fr)). Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent :

- D'un diaporama
- De cas pratiques énoncés et corrigés
- D'une documentation pour approfondir

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paperboard, vidéoprojecteur, etc.)
- Si l'animation devait être transposée en classe virtuelle, elle sera entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Par ailleurs, pour le bon déroulement de la formation, le participant devra disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit

A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel ([espaces.jinius.fr](https://espaces.jinius.fr)) pour :

- Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 10 bonnes réponses sur 15. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
- Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
- Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité

# L'audit du chiffre d'affaires

## NOUVEAU

La comptabilisation du chiffre d'affaires impose de connaître le business modèle de l'entreprise qui se transforme. Les contrats de plus en plus complexes proposés par les entreprises à leurs clients sont une illustration des transformations mises en œuvre. Cela impose également une démarche structurée d'analyse des contrats/affaires conclus avec les clients pour déterminer le fait générateur du chiffre d'affaires.

Les diligences relatives à l'audit du chiffre d'affaires, tant lors de l'audit des comptes annuels et que dans le cadre de l'audit des comptes consolidés sur les filiales significatives, font partie des incontournables de votre démarche.

### Objectifs professionnels :

Cette formation vous apportera les connaissances nécessaires pour auditer le chiffre d'affaires dans le cadre de vos missions de commissariat aux comptes.

Vous serez ainsi en mesure de :

- Tenir compte des enjeux liés à ce cycle
- Construire une démarche d'audit adaptée
- Identifier le traitement comptable du chiffre d'affaires au regard des positions de doctrine publiées par la CNCC

Millesime : 2022/2023

Type : Présentiel

Durée : 7h00

Prix : 450.00 € HT

(ce tarif ne tient pas compte d'éventuels coûts supplémentaires liés à l'organisation)

### Vous êtes concernés :

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC

## Questions traitées

- Grace aux réponses de doctrine apportées par la Commission des Etudes Comptables sur différentes typologies de revenus et à des cas pratiques, vous pourrez justifier votre jugement quant à la détermination du fait générateur du chiffre d'affaires et à sa comptabilisation.
- La formation traitera notamment les questions suivantes :
- Pourquoi faut-il analyser le business model, les flux et l'organisation de l'entreprise pour déterminer le chiffre d'affaires?
- Quelle est la nature, la composition et l'évolution du chiffre d'affaires ?
- Comment s'organisent les ventes et les flux pour chaque type de ventes ?
- Quel est le fait générateur de chaque type de ventes, sur la base des contrats/accords signés par l'entreprise avec ses clients ?
- Quelles sont les procédures mises en place par l'entreprise ?
- Quels types de contrôles pertinents sont réalisés au sein de l'entreprise et sur lesquels vous pouvez vous appuyer dans le cadre de vos diligences ?
- Quelles sont les particularités de l'analyse dans les filiales significatives pour les comptes consolidés ?
- En quoi l'évaluation du risque d'anomalies significatives et du risque de fraude constitue-t-elle une étape déterminante dans la stratégie d'audit sur le chiffre d'affaires ?
- Quels sont les risques inhérents (élevé sur le chiffre d'affaires par « convention ») et les risques de contrôle ?
- Comment évaluer le risque de fraude ?
- Quelle conclusion peut-on tirer sur le risque d'anomalies significatives (intégrant le risque de fraude) pour définir la stratégie d'audit et le seuil de signification ?
- La démarche d'audit peut-elle s'appuyer sur le contrôle interne ?
- Que nous dit la synthèse des éléments existants ?
- Les procédures mises en place sont-elles efficaces ?
- Comment tester les contrôles existants dans l'entreprise (contrôles manuels, contrôles automatiques, contrôles compensatoires, contrôles palliatifs) ?
- Comment s'assurer de la fiabilité des données utilisées pour les travaux d'audit ?
- Quels sont les incontournables de l'évaluation des systèmes d'information ?
- Dans quels cas une démarche substantive sur le chiffre d'affaires doit-elle être mise en œuvre ?
- Que nous dit la synthèse des éléments existants ?
- Comment déterminer le nombre incontournable de tests à réaliser en fonction du seuil de planification ?
- Comment tester l'assertion « exhaustivité » ? / Les sondages effectués sont-ils suffisants ?

## Bénéfices pour les participants :

- Maîtriser le cadre de la nomination du commissaire aux comptes dans les « petits groupes » au sens de la loi PACTE
- Gagner en efficacité dans la démarche d'audit « PE », adaptée aux entités d'un « petit groupe »
- Maîtriser les spécificités de l'audit « petit groupe » et de son cadre juridique
- Savoir valoriser le rapport « groupe » sur les risques financiers, comptables et de gestion

## Pré-requis :

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

## Informations particulières :

Pour toute question relative aux modalités de suivi des personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session concernée

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF



## Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants (espaces.jinius.fr). Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent :

- D'un diaporama
- De cas pratiques énoncés et corrigés
- D'une documentation pour approfondir

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paperboard, vidéoprojecteur, etc.)
- Si l'animation devait être transposée en classe virtuelle, elle sera entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Par ailleurs, pour le bon déroulement de la formation, le participant devra disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit

A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel (espaces.jinius.fr) pour :

- Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 10 bonnes réponses sur 15. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
- Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
- Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
- Accéder au support pédagogique complet

# Premier exercice d'un nouveau mandat : les essentiels

L'audit du premier exercice d'un nouveau mandat est particulier et nécessite un investissement important et une vigilance accrue.

La première prise de connaissance, l'audit du bilan d'ouverture, la mise en place de la relation avec l'entité auditée sont autant d'éléments déterminants pour la suite du mandat.

## Objectifs professionnels :

- Connaître les formalités administratives à accomplir lors de la nomination et les grands principes d'acceptation
- Valoriser la relation avec les tiers lors de cette première année d'intervention (notamment le commissaire aux comptes précédent, le co-commissaire aux comptes, l'expert-comptable et le comité d'audit)
- Être capable d'adapter la démarche d'audit à un premier exercice d'un nouveau mandat, dans le respect des NEP plus particulièrement concernées par cette période, et en tenant compte des risques spécifiques liés à cette première intervention
- Comprendre les dispositions de la NEP 510 sur le contrôle du bilan d'ouverture, afin de connaître la position à adopter dans de nombreuses situations particulières, et d'en tirer les conséquences sur la première opinion à émettre
- Savoir identifier et traiter les situations spécifiques pouvant être rencontrées la première année du mandat, telles que l'identification d'irrégularités ou de faits délictueux, les problématiques relatives à la continuité d'exploitation ou encore une première intervention commençant par un examen limité ou une opération d'augmentation du capital

Millesime : 2022/2023

Type : Présentiel

Durée : 3h30

Prix : 255.00 € HT

(ce tarif ne tient pas compte d'éventuels coûts supplémentaires liés à l'organisation)

## Vous êtes concernés :

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC

## Questions traitées

Au travers de mises en situation, de quiz et de partages d'expériences entre les participants, la formation se propose de répondre aux nombreuses questions soulevées par cette première intervention :

- Quelles sont les clefs pour établir, dès le début, une relation de confiance avec le client ?
- La démarche d'audit à suivre la première année présente-t-elle des particularités ? Comment les traiter ?
- En quoi la première année de mandat nécessite-t-elle plus d'investissement ?
- Comment et auprès de qui obtenir des informations sur les comptes de l'exercice précédent ? Quelles sont les limites de la levée du secret professionnel, lorsque ce dernier est applicable ?
- Quels sont les outils disponibles pour planifier et organiser efficacement la mission dès la première année ? Les bonnes pratiques en la matière ?
- Comment adapter la mission lorsqu'elle commence par une opération spécifique (augmentation de capital, examen limité, etc.), ou en cas de nomination tardive ? Peut-on s'affranchir de certaines étapes ?
- Comment traiter les erreurs détectées lors de l'audit du bilan d'ouverture ? Quelles en sont les conséquences sur mon opinion d'audit et sur celle du commissaire aux comptes précédent (s'il y en avait un) ?

## Bénéfices pour les participants :

- Une meilleure appréhension des enjeux et des particularités de l'audit du premier exercice d'un nouveau mandat de commissariat aux comptes
- Une connaissance fine des fondamentaux en termes de diligences nécessaires à l'audit du premier exercice d'un nouveau mandat
- La capacité d'adapter la démarche d'audit afin de sécuriser cette première intervention
- Une meilleure connaissance des outils mis à disposition des commissaires aux comptes
- Un échange de bonnes pratiques



## **Pré-requis :**

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

## **Informations particulières :**

Pour toute question relative aux modalités de suivi des personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session concernée

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF



## Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants (espaces.jinius.fr). Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent :

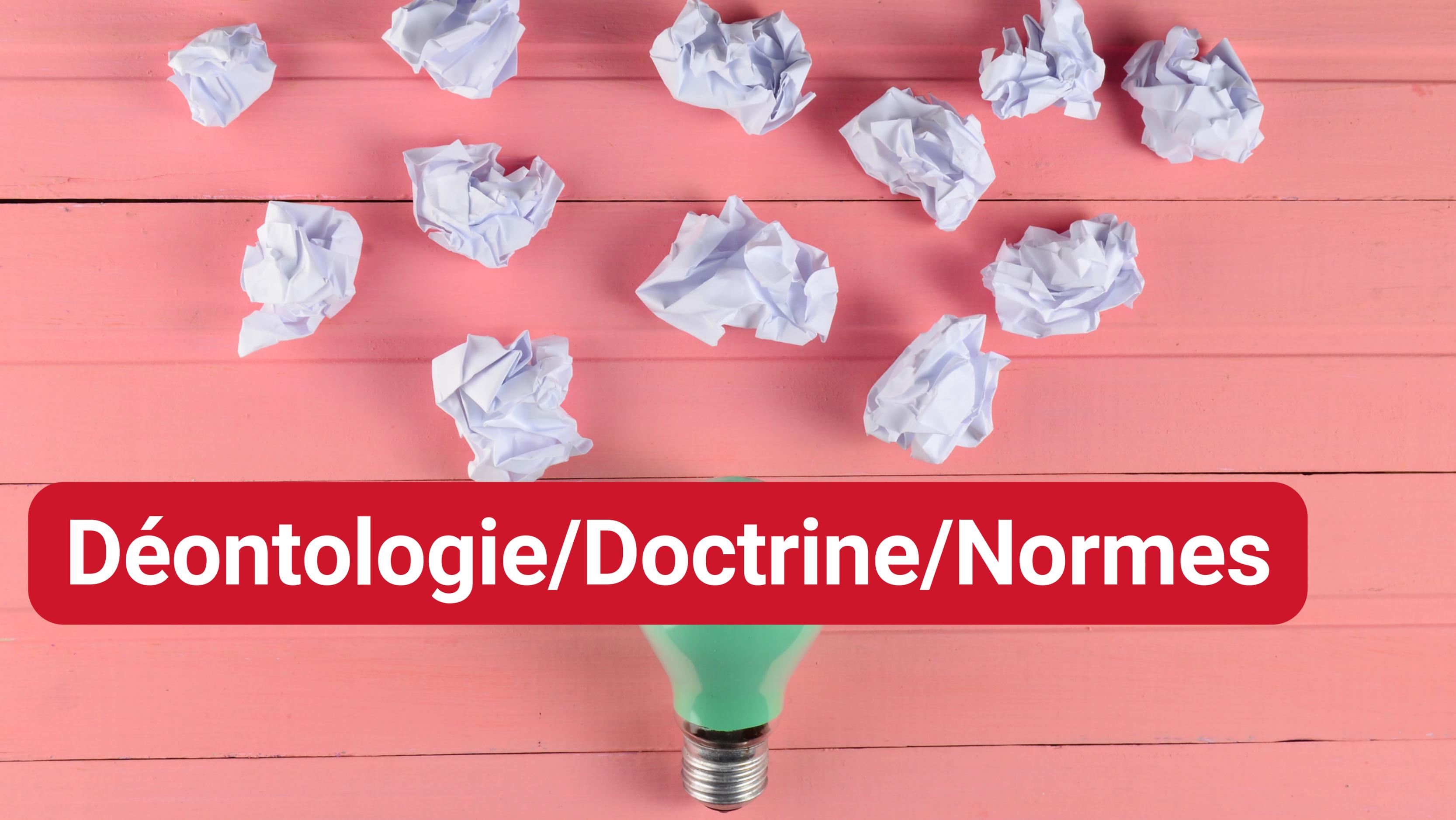
- D'un diaporama
- De cas pratiques énoncés et corrigés
- D'une documentation pour approfondir

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paperboard, vidéoprojecteur, etc.)
- Si l'animation devait être transposée en classe virtuelle, elle sera entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Par ailleurs, pour le bon déroulement de la formation, le participant devra disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit

A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel (espaces.jinius.fr) pour :

- Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 10 bonnes réponses sur 15. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
- Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
- Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
- Accéder au support pédagogique complet

A lightbulb with a green glow is positioned at the bottom center of the image. The background is a wooden surface with horizontal planks. Scattered around the lightbulb are several crumpled white paper balls, some of which are partially obscured by a red banner. The banner contains the text "Déontologie/Doctrines/Normes" in white, bold, sans-serif font.

**Déontologie/Doctrines/Normes**

# 25 clés pour une application dynamique des NEP

Réaliser la mission d'audit de façon pertinente, efficace et sécurisée nécessite de comprendre les complexités d'application des NEP et leurs interactions des unes avec les autres. Chacune des 25 clés proposées fait la synthèse d'une problématique issue d'une ou plusieurs normes pour une vision dynamique de la mission d'audit, et apporte des solutions pratiques aux difficultés communément rencontrées.

La formation couvre une sélection cohérente des normes les plus fréquemment applicables au cours de la mission d'audit.

## Objectifs professionnels :

Les participants seront en mesure de :

- Réaliser leurs missions d'audit en appréhendant les principes fondamentaux des NEP d'une façon pragmatique
- Prendre en compte dans leurs missions les concepts transversaux des NEP
- Evaluer les risques d'anomalies significatives à leurs différents niveaux dans leurs aspects les plus complexes
- Mettre en œuvre les techniques d'audit appropriées aux risques évalués, avec une démarche efficace intégrant les difficultés techniques
- Assurer une communication adaptée avec l'entité auditée

Millesime : 2022/2023

Type : Présentiel

Durée : 7h00

Prix : 420.00 € HT

(ce tarif ne tient pas compte d'éventuels coûts supplémentaires liés à l'organisation)

## Vous êtes concernés :

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC

## Questions traitées

Chacune des clés est illustrée par une mise en situation professionnelle ou un exercice de réflexion pour une application immédiate des apports théoriques. Voici quelques-unes des questions auxquelles la formation répondra :

- Comment auditer de manière pertinente les obligations réglementaires de l'entité ?
- Comment s'articulent et s'utilisent le seuil de signification et ses dérivés ?
- Quelle posture l'auditeur doit-il adopter face au risque de fraude, notamment à l'égard de la comptabilisation des produits ?
- Quelle démarche d'audit particulière doit être mise en œuvre en cas de risque inhérent « significatif » ?
- Une demande de confirmation et une demande d'information ont-elles le même objectif et le même mode opératoire ?
- Comment le passé et le futur influencent-ils la certification d'un exercice ?
- En quoi la déclaration de la direction est-elle utile au commissaire aux comptes et au dirigeant ?
- Le commissaire aux comptes peut-il communiquer de la même façon avec la direction de l'entité, les administrateurs et les actionnaires ?
- Le nouvel audit des « petites entreprises » est-il vraiment différent ?

## Bénéfices pour les participants :

- Chacune des clés est illustrée par une mise en situation professionnelle ou un exercice de réflexion pour une application immédiate des apports théoriques. Voici quelques-unes des questions auxquelles la formation répondra :
- Comment auditer de manière pertinente les obligations réglementaires de l'entité ?
- Comment s'articulent et s'utilisent le seuil de signification et ses dérivés ?
- Quelle posture l'auditeur doit-il adopter face au risque de fraude, notamment à l'égard de la comptabilisation des produits ?
- Quelle démarche d'audit particulière doit être mise en œuvre en cas de risque inhérent « significatif » ?
- Une demande de confirmation et une demande d'information ont-elles le même objectif et le même mode opératoire ?
- Comment le passé et le futur influencent-ils la certification d'un exercice ?
- En quoi la déclaration de la direction est-elle utile au commissaire aux comptes et au dirigeant ?
- Le commissaire aux comptes peut-il communiquer de la même façon avec la direction de l'entité, les administrateurs et les actionnaires ?
- Le nouvel audit des « petites entreprises » est-il vraiment différent ?

## **Pré-requis :**

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

## **Informations particulières :**

Pour toute question relative aux modalités de suivi des personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session concernée

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF



## Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants ([espaces.jinius.fr](https://espaces.jinius.fr)). Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent :

- D'un diaporama
- De cas pratiques énoncés et corrigés
- D'une documentation pour approfondir

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paperboard, vidéoprojecteur, etc.)
- Si l'animation devait être transposée en classe virtuelle, elle sera entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Par ailleurs, pour le bon déroulement de la formation, le participant devra disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit

A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel ([espaces.jinius.fr](https://espaces.jinius.fr)) pour :

- Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 10 bonnes réponses sur 15. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
- Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
- Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
- Accéder au support pédagogique complet

# Anticiper son contrôle d'activité : un gage de sérénité

## PROGRAMME PRIORITAIRE CNCC

Cette formation s'adresse à l'ensemble des commissaires aux comptes souhaitant examiner leur organisation et la conduite de leurs missions pour être prêts lors du contrôle d'activité et ce quelle que soit la typologie de leurs mandats EIP ou non EIP. En effet, d'une part, les modalités du contrôle rénové s'appliquent de façon similaire et, d'autre part, les enjeux et solutions qui sont détaillés s'appliquent à toutes les structures d'exercice professionnel.

Cette formation a pour objectif d'aider les confrères et les responsables de mission à porter un regard critique sur leur pratique professionnelle afin de répondre aux exigences du contrôle d'activité.

### Objectifs professionnels :

A l'issue de la formation les participants seront capables de :

- Identifier les insuffisances éventuelles de certains de leurs dossiers et d'y remédier
- Identifier dans leurs procédures, ou leur organisation, les axes d'amélioration à mettre en œuvre afin d'assurer la qualité de leurs missions dans le respect des principes du code de commerce
- Préparer efficacement leur prochain contrôle d'activité

Millesime : 2022/2023

Type : Présentiel

Durée : 7h00

Prix : 420.00 € HT

(ce tarif ne tient pas compte d'éventuels coûts supplémentaires liés à l'organisation)

### Vous êtes concernés :

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC

## Questions traitées

Cette formation qui s'appuiera sur des cas concrets et laissera une part importante aux échanges, traitera des questions suivantes :

- Quel est l'environnement du contrôle d'activité ?
  - Quels sont les différents textes applicables ?
  - Pourquoi plusieurs types de contrôles ?
  - Quels en sont les différents acteurs ?
  - Quelles sont les modalités principales du contrôle d'activité professionnel ?
- Pourquoi et comment l'organisation du cabinet (ses procédures) est-elle analysée dans un contrôle d'activité ?
  - Quelles sont les principales faiblesses relevées lors des contrôles d'activité de façon générale ?
  - Comment sont suivies les faiblesses relevées lors des contrôles précédents ?
  - Comment satisfaire aux points d'attention mis en avant dans un contrôle d'activité ?
    - En réponse à la réglementation en matière de blanchiment ?
    - Dans le cadre des obligations de formation ?
    - Dans le respect des autres obligations déclaratives ?
    - En matière d'indépendance et de déontologie ?
    - Dans le suivi qualité des missions ?
- Comment est abordé le contrôle des mandats et quelles en sont les conclusions ?
  - Comment est appréciée la démarche d'audit mise en œuvre ?
    - Au regard de l'analyse des risques ?
    - Au regard de la détermination des seuils ?
  - Comment est jugée la qualité des diligences effectuées ?
    - Au regard des NEP ?
    - Quant à leur documentation ?
  - Pourquoi une attention particulière à la mise en œuvre des NEP 911 et 912 ?
  - Comment aborder et documenter les dossiers en co-commissariat ?
  - Quels sont les points d'attention dans l'audit des comptes consolidés ?
  - Comment se traduisent les conclusions sur les mandats contrôlés ?

## Questions traitées (suite)

- Quel doit être le comportement du commissaire aux comptes contrôlé tout au long de la procédure ?
  - Avec la CRCC, la CNCC ?
  - Avec le contrôleur ?
  - Pourquoi il convient de veiller à la qualité des informations transmises et au respect des délais impartis ?
  - Pourquoi il est important d'avoir une communication fluide et de bon aloi ?

## Bénéfices pour les participants :

- A l'issue de la formation, les participants :
  - Connaîtront leurs différentes obligations
  - Comprendront les orientations et les exigences du H3C
  - Auront acquis les bons réflexes avant, pendant et après le contrôle
  - Pourront exercer un regard critique sur leur propre pratique professionnelle
  - Disposeront d'outils : attestation d'indépendance, plan d'un manuel de procédures, convention de recours aux collaborateurs externes, grille d'autocontrôle...

## Pré-requis :

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

## Informations particulières :

Pour toute question relative aux modalités de suivi des personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session concernée

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF

## Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants (espaces.jinius.fr). Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent :

- D'un diaporama
- De cas pratiques énoncés et corrigés
- D'une documentation pour approfondir

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paperboard, vidéoprojecteur, etc.)
- Si l'animation devait être transposée en classe virtuelle, elle sera entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Par ailleurs, pour le bon déroulement de la formation, le participant devra disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit

A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel (espaces.jinius.fr) pour :

- Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 10 bonnes réponses sur 15. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
- Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
- Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
- Accéder au support pédagogique complet

# NEP 9605 révisée - Obligations du commissaire aux comptes en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme : tous engagés !

En tant que commissaire aux comptes, dans une mission légale ou contractuelle, vous êtes soumis aux obligations en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

Cette formation vous présentera la NEP 9605 révisée, norme à jour de la transposition en droit français des 4eme et 5eme directives européennes anti-blanchiment et financement du terrorisme, et les conséquences pratiques pour la réalisation de vos missions et prestations.

## Objectifs professionnels :

Cette formation vous permettra de :

- Actualiser vos connaissances relatives au dispositif réglementaire et aux acteurs de la lutte contre le blanchiment
- Aborder les problématiques d'évaluation des risques de blanchiment des capitaux et de financement du terrorisme dans de vos missions et services
- Mieux intégrer les obligations de vigilance dans la réalisation de vos missions et prestations
- Juger quand et comment mettre en œuvre les obligations de déclaration à Tracfin
- Disposer des clés pour adapter les procédures cabinet

Millesime : 2022/2023

Type : Présentiel

Durée : 7h00

Prix : 420.00 € HT

(ce tarif ne tient pas compte d'éventuels coûts supplémentaires liés à l'organisation)

## Vous êtes concernés :

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC
- Collaborateur débutant CAC

## Questions traitées

Au travers de deux cas pratiques « fil rouge » la formation traite les points suivants :

- Rappel du cadre légal de la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme
  - Les notions de blanchiment des capitaux et de financement du terrorisme
  - Etat des lieux des textes applicables
  - Les difficultés d'interprétation et d'application
  - Sanctions et responsabilités du commissaire aux comptes en cas de non-respect des obligations
- Obligations de vigilance avant d'accepter la relation d'affaires
  - Mesures de vigilance : client, bénéficiaire effectif, autres éléments d'information
  - Mesures de vigilance complémentaires : Quand ? Comment ?
  - Mesures de vigilance simplifiées : Quand ? Comment ?
  - Mesures de vigilance renforcées : Quand ? Comment ?
- Obligations de vigilance au cours de la relation d'affaires
  - Vigilance sur les opérations de l'entité
  - Actualisation de l'évaluation du risque de blanchiment des capitaux et de financement du terrorisme présenté par la relation d'affaires et adaptation des mesures de vigilance
- Obligations de déclaration à Tracfin
  - Modalités de déclaration
  - Confidentialité et secret professionnel
- Obligations de conservation des documents
- Adaptation de l'organisation interne du cabinet
  - Classification des risques
  - Procédures internes indispensables pour prendre en compte les obligations de vigilance et de déclaration



## **Bénéfices pour les participants :**

- Présentation de la NEP 9605 révisée et les conséquences pratiques pour la réalisation des missions et prestations

## **Pré-requis :**

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

## **Informations particulières :**

- La formation étant fondée sur des cas pratiques, les participants doivent se munir d'un exemplaire de la NEP 9605

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF

Pour toute question relative aux modalités de suivi des personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session concernée



## Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants ([espaces.jinius.fr](https://espaces.jinius.fr)). Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent :

- D'un diaporama
- De cas pratiques énoncés et corrigés
- D'une documentation pour approfondir

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paperboard, vidéoprojecteur, etc.)
- Si l'animation devait être transposée en classe virtuelle, elle sera entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Par ailleurs, pour le bon déroulement de la formation, le participant devra disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit

A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel ([espaces.jinius.fr](https://espaces.jinius.fr)) pour :

- Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 10 bonnes réponses sur 15. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
- Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
- Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
- Accéder au support pédagogique complet

# Missions dans les petites entreprises : démarche d'audit proportionné et rapport sur les risques

Vous ne savez pas ce qui a changé dans l'audit des petites entreprises, ni ce que sont ces nouvelles missions « ALPE » ou « PE 6 exercices » ?  
Vous vous interrogez sur le nouveau rapport sur les risques ?  
Vous aimeriez avoir des outils pour formaliser correctement vos travaux sans perdre de temps ?  
Vous attendez un soutien technique et pratique pour mieux convaincre les dirigeants de faire appel à vos services ? Cette formation est pour vous !

2 jours pour répondre à vos questions, lever vos inquiétudes et mettre en pratique le nouvel univers du commissaire aux comptes dans les petites entreprises.

Millesime : 2022/2023

Type : Présentiel

Durée : 14h00

Prix : 840.00 € HT

(ce tarif ne tient pas compte d'éventuels coûts supplémentaires liés à l'organisation)

## Vous êtes concernés :

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC

## Objectifs professionnels :

- Présenter le périmètre de l'audit légal proportionné dans les petites entreprises
- Structurer et mettre en œuvre une démarche d'audit proportionné en conformité avec les NEP 911 et 912
- Comprendre les possibilités d'adaptation de la démarche d'audit proportionné et favoriser son utilité auprès du dirigeant
- Maîtriser les outils proposés par le PACK ALPE, utilisable pour les 2 types de missions
- Savoir élaborer le rapport utile pour le dirigeant sur les risques financiers, comptables et de gestion, prévu par la mission « ALPE »
- Communiquer et savoir valoriser les missions d'audit légal proportionné auprès des dirigeants de petites entreprises
- Développer de nouvelles prestations dans les petites entreprises

## Questions traitées :

La formation se déroulera de la façon suivante :

- 1ère journée : Comprendre et valoriser les missions « ALPE » et « PE 6 exercices »
  - Quel est le périmètre « post PACTE » de l'audit légal proportionné dans la petite entreprise ?
  - Quels sont les principes de l'audit légal proportionné dans les petites entreprises, issus des NEP 911 et 912 ?
  - Quelles sont les particularités de la mission « ALPE », via la NEP 911 ?
  - Comment valoriser les missions d'audit légal proportionné dans une petite entreprise ?
- 2ème journée : Mettre en œuvre les missions « ALPE » et « PE 6 exercices »
  - Comment le jugement professionnel est remis au cœur des missions dans les petites entreprises ?
  - Quelles sont les particularités de la démarche d'audit proportionné issues des NEP 911 et 912 ?
  - Quels sont les outils proposés par le PACK ALPE ?
  - Comment recenser et retranscrire les risques financiers, comptables et de gestion identifiés, à l'aide des exemples de rapports proposés par le PACK ALPE ?
  - Quelles autres prestations le commissaire aux comptes peut-il proposer à la petite entreprise ?

## Bénéfices pour les participants :

- Maîtriser les spécificités de la mission d'audit légal proportionné dans une petite entreprise
- Savoir mener une démarche d'audit efficace et adaptée reposant sur le jugement professionnel
- Obtenir une vision éclairée sur les risques de l'entreprise et en faire bénéficier le dirigeant
- Gagner en efficacité en utilisant le PACK ALPE adapté aux deux types de mission
- Savoir valoriser les missions d'audit proportionné dans les petites entreprises et d'autres prestations auprès des dirigeants de petites entreprises

## Pré-requis :

Avoir suivi le module e-learning "L'esprit critique en commissariat aux comptes" de CNCC Formation, ou avoir une expérience équivalente

## Informations particulières :

- Pour suivre cette formation, il est conseillé aux participants d'avoir préalablement installé sur leur smartphone, à partir du portail CNCC, l'application « CAC Rebond » (accessible uniquement aux commissaires aux comptes inscrits)

Pour toute question relative aux modalités de suivi des personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session concernée

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF

## Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants (espaces.jinius.fr). Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent :

- D'un diaporama
- De cas pratiques énoncés et corrigés
- D'une documentation pour approfondir

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paperboard, vidéoprojecteur, etc.)
- Si l'animation devait être transposée en classe virtuelle, elle sera entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Par ailleurs, pour le bon déroulement de la formation, le participant devra disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit

A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel (espaces.jinius.fr) pour :

- Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 10 bonnes réponses sur 15. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
- Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
- Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
- Accéder au support pédagogique complet

# La fraude : identifier et traiter le risque

La numérisation de notre économie fait naître de nouveaux schémas de fraude, sans écarter les anciens. La crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 a aussi engendré de nouvelles fraudes tant externes qu'internes. Ces risques sont une préoccupation de plus en plus forte des pouvoirs publics et des entreprises. Par ailleurs, la jurisprudence nous rappelle régulièrement que la mise en cause de la responsabilité des commissaires aux comptes est très souvent actionnée en cas de fraudes constatées.

Le commissaire aux comptes, dans le cadre de sa mission, identifie et évalue le risque d'anomalies significatives résultant de fraudes, lequel est d'autant plus fort que le risque de fraude est important dans l'entité.

Millesime : 2022/2023

Type : Présentiel

Durée : 7h00

Prix : 420.00 € HT

(ce tarif ne tient pas compte d'éventuels coûts supplémentaires liés à l'organisation)

## **Vous êtes concernés :**

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC

## Objectifs professionnels :

Cette formation apporte aux commissaires aux comptes, le niveau de connaissance indispensable des schémas de fraude, de leur détection et de leur traitement par l'entité. Ils seront alors en mesure de :

- Connaître les principaux mécanismes de fraude selon les cycles
- Savoir identifier le risque d'anomalies significatives résultant de fraudes, notamment dans l'environnement de l'entité auditée
- Définir les procédures d'audit pertinentes
- Utiliser les outils et documenter son dossier pour justifier de sa réponse à ces risques
- Adopter un comportement approprié et procéder aux obligations de communication dans les situations de fraude avérée

## Questions traitées :

Au travers d'un apport théorique et de cas pratiques portant sur les différents schémas de fraude et leur traitement, cette formation traitera des questions suivantes :

- Comment et pourquoi la typologie des fraudes évolue-t-elle ?
- Quelle est l'incidence de l'environnement sur le risque de fraude ?
- Quels sont les schémas classiques de fraude ?
- Comment évaluer le risque d'anomalies significatives résultant de fraudes propre à l'entité auditée, notamment au regard de son contrôle interne (dans ce cadre seront présentés les apports de la loi 2022-401 du 21 mars 2022 relative à la procédure du lanceur d'alerte) ?  
Quels sont les outils disponibles ?
- Comment et quand communiquer avec la gouvernance et avec l'équipe d'audit ?
- Quelles sont les adaptations nécessaires des procédures d'audit lors de l'identification d'un risque d'anomalies significatives résultant de fraudes ?
- Quelles sont les conditions, obligations et modalités de communication au procureur de la République ?
- Quel est le lien avec les obligations de déclaration à Tracfin ?
- Quels sont les risques de mise en cause de la responsabilité civile et disciplinaire du commissaire aux comptes ?

## Bénéfices pour les participants :

- Prendre conscience des risques réels de fraude grâce à une meilleure connaissance de l'environnement général
- Mesurer la diversité de la typologie des fraudes au travers de données récentes et d'exemples concrets de fraude en entreprises
- Appliquer une méthodologie pour identifier le risque d'anomalies significatives résultant de fraudes pour chaque cycle
- Faire le lien avec la bonne pratique professionnelle relative à la révélation des faits délictueux et les obligations déclaratives en cas de soupçon de fraude fiscale
- Connaître ses risques professionnels par un état de la jurisprudence

## Pré-requis :

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

## Informations particulières :

Pour toute question relative aux modalités de suivi des personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session concernée

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF

## Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants ([espaces.jinius.fr](https://espaces.jinius.fr)). Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent :

- D'un diaporama
- De cas pratiques énoncés et corrigés
- D'une documentation pour approfondir

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paperboard, vidéoprojecteur, etc.)
- Si l'animation devait être transposée en classe virtuelle, elle sera entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Par ailleurs, pour le bon déroulement de la formation, le participant devra disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit

A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel ([espaces.jinius.fr](https://espaces.jinius.fr)) pour :

- Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 10 bonnes réponses sur 15. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
- Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
- Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
- Accéder au support pédagogique complet

# Collaborateurs : comprenez les enjeux et mettez en œuvre les missions d'audit dans une petite entreprise

En tant que membre de l'équipe d'audit, vous intervenez dans des petites entreprises. Vous ne savez pas ce qui a changé avec les NEP 911 et 912, ni ce que sont ces nouvelles missions « ALPE » ou « PE 6 exercices » ? Vous aimeriez avoir des outils pour formaliser correctement vos travaux sans perdre de temps ? Cette formation est pour vous !

Cette formation va répondre à vos questions, lever vos inquiétudes et vous permettre de mettre en pratique le nouvel univers de l'audit des petites entreprises.

Millesime : 2022/2023

Type : Classe virtuelle

Durée : 6h00

Prix : 260.00€ HT

(ce tarif ne tient pas compte d'éventuels coûts supplémentaires liés à l'organisation)

## **Vous êtes concernés :**

- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC

## Objectifs professionnels :

- Connaître le périmètre de l'audit légal proportionné dans les petites entreprises
- Comprendre les possibilités d'adaptation de l'audit proportionné en conformité avec les NEP 911 et 912
- Structurer et mettre en œuvre une démarche d'audit proportionné
- Maîtriser les outils proposés par le PACK ALPE, utilisable pour les deux types de missions
- Savoir identifier les risques financiers, comptables et de gestion
- Connaître les particularités de la mission « ALPE », issues de la NEP 911

## Questions traitées :

- Quel est le périmètre « post PACTE » de l'audit légal proportionné dans la petite entreprise ?
- Quelles sont les particularités de la démarche d'audit proportionné, issues des NEP 911 et 912 ?
- Comment mettre en œuvre la mission d'audit proportionné avec le PACK ALPE ?
- Comment recenser et synthétiser les risques financiers, comptables et de gestion ?
- Quelles sont les particularités de la mission « ALPE », issues la NEP 911 ?

## Bénéfices pour les participants :

- Maîtriser les spécificités de la mission d'audit légal proportionné dans une petite entreprise
- Savoir mener une démarche d'audit efficace et adaptée reposant sur le jugement professionnel
- Gagner en efficacité en utilisant le PACK ALPE adapté aux deux types de mission
- Obtenir une vision éclairée sur les risques de l'entreprise pouvant alimenter le rapport « ALPE » à destination du dirigeant



## **Pré-requis :**

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

## **Informations particulières :**

Pour toute question relative aux modalités de suivi des personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session concernée

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF



## Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants (espaces.jinius.fr). Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent :

- D'un diaporama
- De cas pratiques énoncés et corrigés
- D'une documentation pour approfondir

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paperboard, vidéoprojecteur, etc.)
- Si l'animation devait être transposée en classe virtuelle, elle sera entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Par ailleurs, pour le bon déroulement de la formation, le participant devra disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit

A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel (espaces.jinius.fr) pour :

- Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 10 bonnes réponses sur 15. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
- Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
- Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
- Accéder au support pédagogique complet

A close-up photograph of two hands shaking in a firm grip, symbolizing a business agreement or partnership. The hands are positioned over a desk cluttered with financial documents, including a pie chart, a bar chart, and a calculator. The background is slightly blurred, emphasizing the handshake. A silver pen lies on the desk to the right. The overall scene conveys a professional and collaborative atmosphere.

# Fusion et évaluation

# Evaluation financière : les indispensables

## L'évaluation : une compétence clé pour le commissaire aux comptes - Niveau 1

La question de la valeur est omniprésente dans les comptes des entreprises.

La compétence en évaluation financière est d'autant plus incontournable depuis le 1er janvier 2016 avec le renforcement des obligations en matière de tests de dépréciation d'actifs dans le PCG, quelle que soit la taille des entreprises. Cette question impacte donc fortement la mission de certification du commissaire aux comptes.

Par ailleurs, plusieurs de ses missions connexes sont axées sur les questions de valeurs, et notamment le commissariat aux apports et à la fusion, les diligences d'acquisition, les diligences liées aux émissions de valeurs mobilières, etc.

Dans ce cadre, cette formation constitue un « indispensable » pour aborder la question de la valeur avec légitimité.

Les atouts : une vision à 360° sur :

- les concepts fondateurs de la valeur des entreprises et des actifs
- les enjeux de la valeur pour un commissaire aux comptes
- les aspects techniques indispensables pour appréhender une évaluation et engager une démarche de progression technique

**A savoir :**

Cette formation est la 1ère journée sur 5 du parcours "Audit et valeurs : parcours évaluation" de CNCC formation dont l'objectif est de vous donner les clés de l'audit de valeurs dans le cadre de vos missions de commissaire aux comptes.

A l'issue du parcours complet, vous serez invités à passer une évaluation d'acquisition des connaissances qui, si elle est réussie, vous permettra d'obtenir une certification délivrée par la CNCC.

Millesime : 2022/2023

Type : Présentiel

Durée : 7h00

Prix : 450.00 € HT

(ce tarif ne tient pas compte d'éventuels coûts supplémentaires liés à l'organisation)

## **Vous êtes concernés :**

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC

## Objectifs professionnels :

- Comprendre les concepts qui fondent la valeur en finance
- Faire tomber les a priori techniques tout en prenant conscience de l'expertise que l'évaluation demande
- Sortir du traitement mécanique des chiffres pour faire valoir votre expertise financière
- Savoir adapter son expertise aux spécificités des actifs évalués
- Savoir se documenter en évaluation financière et porter un regard critique construit

## Questions traitées :

- La notion de valeur en finance
- Les types d'actifs évalués
- Les contextes des évaluations et la place majeure de la valeur dans les comptes des entreprises
- Les différentes approches de la valeur et leur hiérarchisation
- Les paramètres clés de la valeur à maîtriser selon les approches multicritères
- La question des prévisions de flux et de l'actualisation V/S la capitalisation des flux passés
- L'utilité et la pertinence du recours aux bases de données
- La nécessité du diagnostic stratégique et financier comme élément incontournable d'une bonne évaluation

## Bénéfices pour les participants :

- A l'aide de plusieurs cas pratiques progressifs :
  - Réduire les a priori sur les techniques d'évaluation fondées sur le futur ou des données de marché
  - Maîtriser les principes de finance fondateurs de la démarche d'évaluation
  - Savoir adapter son approche de contrôle aux objectifs et aux situations
  - Etre en mesure d'identifier et d'apprécier les paramètres sur lesquels concentrer son expertise
  - Développer son esprit critique sur les pratiques d'évaluation rencontrées
- 

## Pré-requis :

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

## Informations particulières :

- Pour réaliser les cas pratiques, les participants doivent se munir d'une calculatrice financière et d'un matériel électronique permettant de lire et modifier des fichiers Excel

Pour toute question relative aux modalités de suivi des personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session concernée

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF



## Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants ([espaces.jinius.fr](https://espaces.jinius.fr)). Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent :

- D'un diaporama
- De cas pratiques énoncés et corrigés
- D'une documentation pour approfondir

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paperboard, vidéoprojecteur, etc.)
- Si l'animation devait être transposée en classe virtuelle, elle sera entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Par ailleurs, pour le bon déroulement de la formation, le participant devra disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit

A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel ([espaces.jinius.fr](https://espaces.jinius.fr)) pour :

- Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 10 bonnes réponses sur 15. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
- Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
- Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
- Accéder au support pédagogique complet

# Le « facteur X » différenciant en évaluation financière : le diagnostic stratégique et financier

L'évaluation : une compétence clé pour le commissaire aux comptes - Niveau 2

Le diagnostic stratégique et financier préalable répond à plusieurs impératifs :

- Fixer le contexte de l'évaluation
- Connaître les qualités intrinsèques de l'objet de l'évaluation
- Transformer l'information comptable en information économique
- Passer du qualitatif au quantitatif
- Expliciter et suivre la valeur obtenue et démontrer son esprit critique indépendant

Le diagnostic stratégique et financier constitue ainsi l'étape incontournable de l'évaluation financière et le « facteur X » différenciant entre deux évaluations.

**A savoir :**

Cette formation est la 2ème journée sur 5 du parcours "Audit et valeurs : parcours évaluation" de CNCC formation dont l'objectif est de vous donner les clés de l'audit de valeurs dans le cadre de vos missions de commissaire aux comptes.

A l'issue du parcours complet, vous serez invités à passer une évaluation d'acquisition des connaissances qui, si elle est réussie, vous permettra d'obtenir une certification délivrée par la CNCC.

Millesime : 2022/2023

Type : Présentiel

Durée : 7h00

Prix : 450.00 € HT

(ce tarif ne tient pas compte d'éventuels coûts supplémentaires liés à l'organisation)

**Vous êtes concernés :**

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC

## Objectifs professionnels :

- Les participants seront en mesure de :
- Mener un diagnostic stratégique qualitatif selon une approche structurée, intelligible et partageable
- Transformer des comptes annuels ou consolidés en comptes économiques spécialement utiles à la construction de la valeur
- Extraire et traiter les bons agrégats et ratios utiles à l'évaluation
- Argumenter le passage du qualitatif au quantitatif, en cernant les paramètres affectés par les résultats du diagnostic stratégique et financier
- Porter un regard critique sur les espérances de flux futurs, au regard du diagnostic posé préalablement

## Questions traitées :

- Au travers de nombreux cas pratiques, la formation répondra aux interrogations suivantes :
- Pourquoi le diagnostic stratégique et financier est-il essentiel et différenciant pour un évaluateur ?
- Quelle démarche et quels outils structurants faut-il adopter pour mener un diagnostic stratégique dans le cadre d'une évaluation financière ?
- Quelles sont les informations indispensables à la réalisation du diagnostic et où les trouver ?
- Comment construire les indicateurs essentiels de l'évaluation : Ebitda, Ebit, Endettement financier net, BFR normatif, Flux normatif, etc. ?
- Comment prendre en compte le diagnostic stratégique et financier lors de la détermination de la valeur finale, notamment au travers du taux d'actualisation ou de primes et décotes ?
- Comment assurer une documentation du diagnostic financier associée à une performance normative ?

## Bénéfices pour les participants :

- Cette formation permettra notamment aux participants de s'approprier :
- Une démarche structurée de diagnostic stratégique - externe et interne - de l'entreprise
- Les sources de documentation
- Les principes et raisonnements à la base des retraitements économiques et financiers des comptes
- La traduction du diagnostic qualitatif dans l'adaptation des paramètres clés d'évaluation

## Pré-requis :

Avoir assisté préalablement à la formation « Évaluation financière : les indispensables » de CNCC Formation, ou avoir une expérience équivalente et suffisante en technique d'évaluation financière

## Informations particulières :

- Pour réaliser les cas pratiques, les participants doivent se munir d'une calculatrice financière et d'un matériel électronique permettant de lire et modifier des fichiers Excel

Pour toute question relative aux modalités de suivi des personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session concernée

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF

- Bon à savoir : le guide pratique CNCC 2017 sur le diagnostic stratégique propose des outils repris dans la formation



## Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants (espaces.jinius.fr). Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent :

- D'un diaporama
- De cas pratiques énoncés et corrigés
- D'une documentation pour approfondir

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paperboard, vidéoprojecteur, etc.)
- Si l'animation devait être transposée en classe virtuelle, elle sera entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Par ailleurs, pour le bon déroulement de la formation, le participant devra disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit

A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel (espaces.jinius.fr) pour :

- Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 10 bonnes réponses sur 15. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
- Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
- Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
- Accéder au support pédagogique complet

# Les paramètres clés d'évaluation financière : multiples et taux d'actualisation

L'évaluation : une compétence clé pour le commissaire aux comptes - Niveau 2

La valeur d'une entreprise peut être déterminée par approche analogique ou par actualisation de flux futurs :

- Les approches de comparables reposent sur l'utilisation de multiples implicites boursiers ou de transactions équivalentes à l'objet évalué,
- Les approches par actualisation de flux sont, pour leur part, très sensibles au taux d'actualisation utilisé.

Dans ces deux grands types d'approches, la recherche de comparables est nécessaire et vous devrez comprendre pourquoi :

- Sous leur apparente simplicité théorique, les approches de comparables appliquées aux entreprises ou à leurs actifs cachent des obstacles importants de mise en œuvre et la définition de leurs paramètres est délicate,
- D'un autre côté, le choix du taux d'actualisation repose sur la compréhension précise de ce qu'il représente et nécessite la justification argumentée de chacune de ses composantes.

On rappellera que le diagnostic stratégique et financier comme la recherche de comparables constituent les facteurs préalables déterminants en matière d'évaluation, quelle que soit l'approche retenue.

Millesime : 2022/2023

Type : Présentiel

Durée : 7h00

Prix : 450.00 € HT

(ce tarif ne tient pas compte d'éventuels coûts supplémentaires liés à l'organisation)

## **Vous êtes concernés :**

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC

## A savoir :

Cette formation est la 3ème journée sur 5 du parcours « Audit et valeurs : parcours évaluation » de CNCC formation dont l'objectif est de vous donner les clés de l'audit de valeurs dans le cadre de vos missions de commissaire aux comptes. A l'issue du parcours complet, vous serez invités à passer une évaluation d'acquisition des connaissances qui, si elle est réussie, vous permettra d'obtenir une certification délivrée par la CNCC.

## Objectifs professionnels :

- Accepter le principe d'utilisation de comparables boursiers en vue d'apprécier la valeur d'une PME non cotée
- Expliciter les choix d'agrégats financiers de référence, ainsi que de niveaux de multiples de valorisation retenus
- Savoir utiliser et justifier des primes et/ou décotes
- Savoir intégrer les informations de marché et des comparables boursiers pour la construction du taux d'actualisation
- Expliquer le niveau du taux d'actualisation retenu et justifier son appréciation grâce au diagnostic stratégique et financier préalable (au travers, par exemple, de la question de la taille de l'entreprise, de l'optimisme de prévisions, du risque de défaut, etc.)
- Expliquer l'évolution des tendances des indicateurs de marchés

## Questions traitées :

Au travers de nombreuses mises en situation pratiques et illustrations tirées de cas réels, la formation traitera notamment des questions suivantes :

- Comment constituer de façon argumentée un échantillon de comparables ?
- Comment choisir les multiples à appliquer et les inducteurs de valeurs ?
- Comment ajuster les valeurs préliminaires de primes et décotes pour les PME non cotées ?
- Quelles sont les approches de détermination du taux d'actualisation ?
- Comment le taux d'actualisation s'adapte-t-il pour tenir compte de la taille des entreprises ?
- Comment le taux d'actualisation intègre-t-il le risque estimé de l'entreprise ?
- En quoi les approches analogiques sont-elles utiles à la détermination d'un taux d'actualisation ?
- Quelles sont les sources d'information utiles et disponibles, et pour quelle utilisation ?
- Quelles sont les critiques rencontrées en pratique des approches de comparaison ou de détermination des taux d'actualisation ?

## Bénéfices pour les participants :

- S'ouvrir à l'utilisation de données de marché pour mieux les utiliser en évaluation y compris de PME non cotées
- Être prêt à l'utilisation de bases de données financières comme informations de référence
- Exercer son esprit critique sur les multiples de valorisation et les composantes de taux d'actualisation
- Argumenter et critiquer les modalités de fixation des paramètres d'évaluation : multiples ou composantes de taux d'actualisation
- Disposer d'arguments d'ajustements des paramètres bruts d'évaluation : primes et décotes

## Pré-requis :

Avoir assisté préalablement à la formation « Évaluation financière : les indispensables » de CNCC Formation, ou avoir une expérience équivalente et suffisante en technique d'évaluation financière

## Informations particulières :

- Pour réaliser les cas pratiques, les participants doivent se munir d'une calculatrice financière et d'un matériel électronique permettant de lire et modifier des fichiers Excel

Pour toute question relative aux modalités de suivi des personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session concernée

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF

- Bon à savoir : le guide pratique CNCC 2017 sur le diagnostic stratégique propose des outils repris dans la formation

## Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants (espaces.jinius.fr). Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent :

- D'un diaporama
- De cas pratiques énoncés et corrigés
- D'une documentation pour approfondir

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paperboard, vidéoprojecteur, etc.)
- Si l'animation devait être transposée en classe virtuelle, elle sera entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Par ailleurs, pour le bon déroulement de la formation, le participant devra disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit

A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel (espaces.jinius.fr) pour :

- Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 10 bonnes réponses sur 15. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
- Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
- Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
- Accéder au support pédagogique complet

# Commissariat aux apports ou à la fusion : une mission complexe

Le commissariat aux apports ou à la fusion est une mission à forte responsabilité de par son caractère légal et ses objectifs : garantir l'absence de surévaluation des apports et le cas échéant l'équité de leur rémunération.

Plus transversale qu'un audit financier, réalisée dans des délais courts, cette mission oblige le commissaire à aller à l'essentiel. Pour mettre en œuvre une démarche efficace et pertinente, le professionnel doit maîtriser les différentes méthodes d'évaluation, les droits des sociétés, comptable et fiscal applicables aux fusions et aux apports ainsi que les techniques de revue analytique. La variété des diligences à mettre en œuvre pour étayer l'opinion est importante et doit être confortée par une bonne connaissance du marché.

La formation intègre les effets, pour le commissaire aux apports ou à la fusion, des nouveautés comptables, fiscales et juridiques.

Millesime : 2022/2023

Type : Présentiel

Durée : 14h00

Prix : 900.00 € HT

(ce tarif ne tient pas compte d'éventuels coûts supplémentaires liés à l'organisation)

## **Vous êtes concernés :**

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC

## Objectifs professionnels :

- Cette formation apporte au professionnel un niveau de connaissance technique, réglementaire et législative indispensable à la réalisation des missions de commissariat aux apports ou à la fusion pour les sociétés par actions et SARL. Il sera alors en mesure de :
- Distinguer valeur d'apport et rémunération des apports
- Contrôler et apprécier les évaluations réalisées
- Mesurer l'impact des régimes juridiques et fiscaux retenus
- Mettre en œuvre la démarche prévue par la doctrine de la CNCC et cibler les zones de risques

## Questions traitées :

Au travers d'un apport théorique et de cas pratiques (environ 40 % du temps) portant sur les différentes situations rencontrées par le professionnel, cette formation traitera les questions suivantes :

- Quel est le contexte juridique des opérations d'apport et de fusion ?
  - Typologie des opérations, entités concernées, calendrier, contenu du de traité, différence entre date d'effet et date de réalisation, informations légales, étude des cas particuliers des fusions transfrontalières et des apports partiels d'actifs, causes de nullité, relations avec l'AMF, relations avec les tribunaux de commerce, problématique de l'article L.228-101 du code de commerce
- Quelles sont les modalités financières des opérations d'apport et de fusion ?
  - Détermination des valeurs d'apport en conformité avec le titre VII du plan comptable général, détermination du rapport d'échange
- Quels sont les aspects comptables et fiscaux liés aux opérations d'apport et de fusion ?
  - Traitement des boni et mali de fusion, impôt sur les sociétés, droits d'enregistrement
- Quelles sont les règles qui régissent l'intervention du commissaire aux apports ?
  - Désignation, acceptation de la mission, diligences et rapport
- Quelles sont les règles qui régissent l'intervention du commissaire à la fusion ou à la scission ?
  - Désignation, acceptation de la mission, diligences et rapport
- Quelle est la responsabilité du commissaire aux apports, à la fusion ou à la scission ?

## **Bénéfices pour les participants :**

- Une approche pédagogique des différentes missions
- Des réponses aux difficultés rencontrées sur le terrain à travers la réalisation de cas pratiques et de quiz
- Des outils opérationnels pour réaliser ces missions

## **Pré-requis :**

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

## **Informations particulières :**

Pour toute question relative aux modalités de suivi des personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session concernée

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF

## Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants (espaces.jinius.fr). Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent :

- D'un diaporama
- De cas pratiques énoncés et corrigés
- D'une documentation pour approfondir

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paperboard, vidéoprojecteur, etc.)
- Si l'animation devait être transposée en classe virtuelle, elle sera entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Par ailleurs, pour le bon déroulement de la formation, le participant devra disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit

A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel (espaces.jinius.fr) pour :

- Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 10 bonnes réponses sur 15. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
- Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
- Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
- Accéder au support pédagogique complet

# Juridique

4. Correspondence Address

4. Date of birth

5. Occupation (including part time)

6. Nature of own or Employer's Business

7. Day time Telephone Number

8. Email address

**B. Your Previous Insurance History**

1. a) Have you had any household insurance previously either with us or any other insurance company? If so, please state the company name, expiry date and/or policy number (if known)

b) If you have not had household insurance before what is the reason for this?

2. Have you, or any member of your household permanently living with you:

a) ever been released insurance or had special terms, restrictions or conditions imposed by any insurer?

b) made any claim, suffered any loss or damage or had any claim made upon you or any member of your household during the last 5 years?

c) ever been convicted of, or cautioned for (or charged offence (other than motoring offences)?

d) ever been declared bankrupt or been the subject of any insolvency proceedings?

**C. About Your Property**

1. Address of property to be insured  
(if different to correspondence address)

2. Are you the owner of the property?

3. Type of Property

(a) house	<input type="checkbox"/>	Bungalow	<input type="checkbox"/>
(b) bungalow	<input type="checkbox"/>	Semi-detached	<input type="checkbox"/>

4. Year Property Built

5. Construction of walls

6. Is the property to be insured?

a) self contained, having a separate entrance under your sole control?

b) furnished and occupied solely by you and your family at your permanent place of residence?

c) let to professionals on a tenancy agreement of not less than 6 months?

d) a holiday home?

What is the maximum number of bedspreading guests staying at any one time?

How many bedrooms are used for guests?

What is the maximum number of guests staying at any one time?

# Continuité d'exploitation - Prévention et traitement des difficultés - Alerte : les bons réflexes

## Programme prioritaire CNCC

Dans le contexte économique actuel, le commissaire aux comptes doit bien cerner son rôle et ses limites, maîtriser les différentes procédures de prévention et de traitement des difficultés créées par le législateur, et avoir les réflexes indispensables en matière de prévention et traitement des difficultés et d'alerte.

### Objectifs professionnels :

- Appréhender les situations porteuses de risques pour la continuité d'exploitation
- Maîtriser la procédure d'alerte
- Faire le point sur les procédures parfois complexes de prévention et de traitement des difficultés afin d'apprécier la situation de l'entité
- Comprendre le rôle du commissaire aux comptes dans ces procédures
- Identifier les SACC pouvant être réalisés dans une entité soumise à ces procédures
- Cerner les enjeux en termes de responsabilité

Millesime : 2022/2023  
Type : Présentiel  
Durée : 7h00  
Prix : 420.00 € HT

### Vous êtes concernés :

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC

## Questions traitées :

- La notion de continuité d'exploitation et les situations pouvant la mettre en cause
- La démarche du commissaire aux comptes ayant identifié des risques
- Les différentes phases de la procédure d'alerte selon l'entité (entités soumises aux articles L.234-1, L.234-2 et L.612-3 du code de commerce)
- Les procédures de prévention et de traitement des difficultés (principales caractéristiques, déroulement de la procédure, intervenants)
- Les interventions du commissaire aux comptes au cours de ces procédures
- Les effets de ces procédures sur la mission du commissaire aux comptes
- Les contraintes du commissaire aux comptes (secret professionnel, incompatibilités)
- Les SACC pouvant être réalisés dans une entité en difficulté
- La responsabilité civile et pénale du commissaire aux comptes dans le contexte d'entreprise en difficulté

## Bénéfices pour les participants :

- Acquérir les bons réflexes face aux difficultés rencontrées
- Mesurer l'étendue et les limites de l'intervention du commissaire aux comptes
- Savoir réaliser les missions spécifiques au contexte d'entreprise en difficulté
- Maîtriser la doctrine de la CNCC
- Savoir mettre en œuvre les outils fournis par la CNCC



## Pré-requis :

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

## Informations particulières :

- Cette formation ne traite pas des dispositions temporaires liées à la pandémie de Covid-19, notamment le plan d'action signé par le gouvernement le 1er juin 2021 afin d'accompagner les entreprises dans la sortie de crise. La CNCC a contribué activement à l'élaboration de ce plan en proposant la mission « Prévention et Relation de Confiance ». Un pack complet, dédié à cette mission est disponible sur le site de la CNCC dans la partie documentaire intitulée Sidoni

Pour toute question relative aux modalités de suivi des personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session concernée

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF

## Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants ([espaces.jinius.fr](https://espaces.jinius.fr)). Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent :

- D'un diaporama
- De cas pratiques énoncés et corrigés
- D'une documentation pour approfondir

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paperboard, vidéoprojecteur, etc.)
- Si l'animation devait être transposée en classe virtuelle, elle sera entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Par ailleurs, pour le bon déroulement de la formation, le participant devra disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit

A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel ([espaces.jinius.fr](https://espaces.jinius.fr)) pour :

- Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 10 bonnes réponses sur 15. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
- Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
- Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
- Accéder au support pédagogique complet

# Etablissement du rapport spécial : un exercice à maîtriser

Dans un environnement qui évolue continuellement, nous constatons :

- La complexité de la réglementation applicable selon les entités contrôlées
- Une évolution dans la nature des mandats détenus par les commissaires aux comptes se traduisant par une plus grande diversité

Cette formation, avec l'aide des outils proposés par la CNCC, permettra aux professionnels d'avoir les bons réflexes tout au long de leur mission de certification

## Objectifs professionnels :

Cette formation, s'appuyant sur des cas ou exemples concrets, a pour objectif d'aider les confrères et leurs collaborateurs dans les missions de contrôle légal à :

- Maîtriser l'application de la procédure des conventions réglementées dans les principales entités
- Savoir analyser les conventions à la lumière des textes applicables
- Prendre en considération le contexte des groupes
- Connaître les rôles et responsabilités respectifs de l'entité contrôlée et du commissaire aux comptes
- Se préparer aux principales difficultés d'application au travers de situations courantes
- Connaître et utiliser les supports opérationnels mis à disposition par la CNCC

Millesime : 2022/2023

Type : Présentiel

Durée : 7h00

Prix : 420.00 € HT

## Vous êtes concernés :

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC

## Questions traitées :

Cette formation traitera des questions suivantes :

- Quels sont les objectifs poursuivis par la réglementation relative aux conventions réglementées ?
- Quels sont les différents textes à connaître ?
- Comment cette réglementation a-t-elle évolué ?
- Comment s'applique-t-elle :
  - aux sociétés commerciales : SAS, SARL, SA/SCA, SA/SCA cotée ?
  - aux Personnes Morales de Droit Privé Non Commerçante ayant une activité économique
  - à d'autres entités telles que : les mutuelles, les comités sociaux économiques (CSE), les sociétés d'HLM
- Quels sont les critères permettant de distinguer les conventions portant sur des opérations normales et courantes, les conventions réglementées et les conventions interdites ?
- Quelles particularités pour les missions dans les PE ?
- Comment traiter des situations particulières :
  - l'intérêt indirect ?
  - l'interposition de personnes ?
  - la rémunération des dirigeants ?
  - les abandons de créances ?
  - les conventions dans les groupes ?
  - la tacite reconduction ?
  - le déclassement d'une convention ?
  - la poursuite des conventions ?
  - l'incidence du changement de forme juridique d'une entité ?
  - les conventions répondant à des réglementations spécifiques : prêts interentreprises, engagements environnementaux
- Quelles sont les règles d'organisation de la procédure de contrôle des conventions applicables aux entités contrôlées selon leur forme juridique, leur activité ou les conventions ?
- Quelles sont les étapes de la procédure de contrôle selon les formes juridiques et conséquences pour le rapport du commissaire aux comptes ?
- Pourquoi une bonne connaissance des statuts est parfois indispensable ?
- Quelles sont les modalités pratiques de mise en œuvre des travaux du commissaire aux comptes ? Comment sont-ils documentés ?
- Comment établir et communiquer le rapport spécial ?

## **Bénéfices pour les participants :**

A la fin de la formation, les participants :

- Connaîtront leurs différentes obligations
- Maîtriseront la réglementation applicable aux entités qu'ils audient
- Connaîtront la doctrine de la CNCC et sauront utiliser les outils proposés
- Sauront structurer et documenter leurs travaux
- Auront partagé les expériences et les difficultés de mise en œuvre
- Anticiperont les difficultés d'application des procédures de contrôle selon les cas de figure
- Instaureront des bonnes pratiques en termes de communication, de documentation et d'analyse des conventions dans le respect des rôles et responsabilités de l'entité et du commissaire aux comptes

## **Pré-requis :**

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

## **Informations particulières :**

Pour toute question relative aux modalités de suivi des personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session concernée

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF

## Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants ([espaces.jinius.fr](https://espaces.jinius.fr)). Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent :

- D'un diaporama
- De cas pratiques énoncés et corrigés
- D'une documentation pour approfondir

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paperboard, vidéoprojecteur, etc.)
- Si l'animation devait être transposée en classe virtuelle, elle sera entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Par ailleurs, pour le bon déroulement de la formation, le participant devra disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit

A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel ([espaces.jinius.fr](https://espaces.jinius.fr)) pour :

- Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 10 bonnes réponses sur 15. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
- Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
- Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
- Accéder au support pédagogique complet

# Parcours



**NOUVEAU**

## Parcours d'Automne 2022

- Excel niveau 1 : utiliser tout son potentiel pour réaliser les bons contrôles et sécuriser vos dossiers
- Excel niveau 2 : développez votre maîtrise des bases de données
- Développez votre maîtrise de l'analyse du FEC à l'aide de SmartFEC+ : le nouvel outil de la CNCC

## Parcours Audit des comptes consolidés

- Audit des comptes consolidés : les fondamentaux
- Audit des comptes consolidés approfondissement :
- Audit des principaux retraitements de consolidation
- Audit de l'allocation du prix d'acquisition et des variations de périmètre
- Audit des tableaux de bouclage et du tableau des flux de trésorerie
- Audit des comptes consolidés : les enjeux de la NEP 600

# Parcours d'Automne 2022

De plus en plus d'outils sont disponibles pour vous faciliter le traitement de la donnée lors de vos missions d'audit (Smartfec+, BIAUDIT...). Pour une bonne appréciation de ces outils émergents, la maîtrise d'Excel demeure incontournable.

Attention, ce parcours a une durée limitée du 19 septembre au 31 octobre 2022. Soyez les premiers à vous inscrire !

## Objectifs professionnels :

- Gagner en assurance dans le traitement de la donnée, notamment comptable, à travers de manipulations du FEC ou d'autres types de fichiers qui peuvent être lus par Excel
- Retrouver et échanger avec les formateurs CNCC Formation mais aussi partager vos expériences avec d'autres confrères
- Compléter vos heures de formation rapidement et efficacement

Millesime : 2022/2023

Type : Présentiel

Durée : 21h00

Prix : 930.00 € HT

## Vous êtes concernés :

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC
- Collaborateur débutant CAC

# Excel niveau 1 : utiliser tout son potentiel pour réaliser les bons contrôles et sécuriser vos dossiers

## NOUVEAU

Excel est devenu un outil incontournable dans le quotidien des professionnels avec un incroyable potentiel souvent sous-exploité. Une meilleure maîtrise de cet outil permet de gagner en efficacité et en confort dans le traitement des fichiers reçus de la part des clients

### Objectifs professionnels :

- Mettre à jour vos connaissances sur les raccourcis et principales fonctions proposées par l'outil
- Identifier une liste de pièges à éviter dans le traitement des fichiers reçus des clients
- Identifier une série de contrôles pouvant être réalisés ainsi que la documentation correspondante

Millesime : 2022/2023

Type : Présentiel

Durée : 7h00

Prix : 450.00 € HT hors PARCOURS

(ce tarif ne tient pas compte d'éventuels coûts supplémentaires liés à l'organisation)

### Vous êtes concernés :

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC
- Collaborateur débutant CAC

## Questions traitées

- Identification des potentiels de l'outil
- Les fondamentaux
- Les fonctions
- Les raccourcis
- Les imports de fichiers
- L'utilisation d'Excel dans le cadre de la mission de commissariat aux comptes
- Contrôles d'intégrité et de cohérence des fichiers
- Retraitements à prévoir sur les fichiers reçus
- Documentation
- La recherche d'anomalies
- Tris & filtres,
- Restitution graphique des traitements
- Recherches d'incohérences

## Bénéfices pour les participants :

A travers les raccourcis et l'application de certaines fonctions, les participants identifieront des gains de temps à réaliser dans les traitements mis en place. Ils auront également identifié les bonnes pratiques en termes de documentation des travaux

## Pré-requis :

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation



## Informations particulières :

- Pour suivre cette formation, il est indispensable de :
- Venir avec un ordinateur portable équipé d'Excel et de vous assurer que la licence est utilisable
- Avoir une connaissance de base du fonctionnement du tableur Excel

Pour toute question relative aux modalités de suivi des personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session concernée

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, en particulier les énoncés des cas pratiques qui seront nécessaires pour la formation. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF



## Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants ([espaces.jinius.fr](https://espaces.jinius.fr)). Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent :

- D'un diaporama
- De cas pratiques énoncés et corrigés
- D'une documentation pour approfondir

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paperboard, vidéoprojecteur, etc.)
- Si l'animation devait être transposée en classe virtuelle, elle sera entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Par ailleurs, pour le bon déroulement de la formation, le participant devra disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit

A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel ([espaces.jinius.fr](https://espaces.jinius.fr)) pour :

- Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 10 bonnes réponses sur 15. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
- Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
- Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
- Accéder au support pédagogique complet

# Excel niveau 2 : développez votre maîtrise des bases de données

## NOUVEAU

Le traitement des données est devenu une préoccupation essentielle du commissaire aux comptes. Excel est un outil suffisamment complet et performant pour en traiter un grand nombre.

### Objectifs professionnels :

A l'issue de cette formation, vous aurez :

- Identifié les fonctionnalités permettant de manipuler des données
- Identifié des traitements pouvant être réalisés sur diverses bases de données
- Mis en pratique ces traitements par la réalisation de cas pratiques

Millesime : 2022/2023

Type : Présentiel

Durée : 7h00

Prix : 450.00 € HT hors PARCOURS

(ce tarif ne tient pas compte d'éventuels coûts supplémentaires liés à l'organisation)

### Vous êtes concernés :

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC
- Collaborateur débutant CAC

## Questions traitées

- En quoi consiste l'analyse de données ?
- Le traitement des données à partir des principales fonctions proposées par Excel, aussi bien en matière de rapprochement de bases de données (recherche, consolidation, tableaux de croisés dynamiques...) que de restitution
- L'automatisation de contrôles

## Bénéfices pour les participants :

Les participants seront plus à l'aise à l'issue de la formation sur les traitements pouvant être réalisés sur des bases de données (préparation de la base de données, mise en place de requêtes, formalisation des conclusions).

## Pré-requis :

Avoir suivi la formation « Excel – Niveau 1 : utiliser tout son potentiel pour réaliser les bons contrôles et sécuriser vos dossiers » ou connaître les fondamentaux d'Excel



## Informations particulières :

Pour suivre cette formation, il est indispensable :

- De venir avec un ordinateur portable équipé d'Excel et de vous assurer que la licence est utilisable
- D'avoir une connaissance de base du fonctionnement du tableur Excel

Pour toute question relative aux modalités de suivi des personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session concernée

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement ; en particulier les énoncés des cas pratiques qui seront nécessaires pour la formation. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF



## Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants ([espaces.jinius.fr](https://espaces.jinius.fr)). Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent :

- D'un diaporama
- De cas pratiques énoncés et corrigés
- D'une documentation pour approfondir

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paperboard, vidéoprojecteur, etc.)
- Si l'animation devait être transposée en classe virtuelle, elle sera entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Par ailleurs, pour le bon déroulement de la formation, le participant devra disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit

A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel ([espaces.jinius.fr](https://espaces.jinius.fr)) pour :

- Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 10 bonnes réponses sur 15. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
- Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
- Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
- Accéder au support pédagogique complet

# Développez votre maîtrise de l'analyse du FEC à l'aide de SmartFEC+ : le nouvel outil de la CNCC

## NOUVEAU

La CNCC a développé une nouvelle version de son outil de traitement de données à réaliser sur la base des FEC des clients. Plus qu'une simple mise à jour, cette nouvelle version, disponible gratuitement sur le portail de la CNCC (via l'onglet LaubAudit Services), a été repensée pour répondre aux évolutions des besoins de la profession. Un outil indispensable pour mener à bien ses missions, aussi bien au niveau de la pertinence des contrôles que de la qualité de la restitution.

### Objectifs professionnels :

- Connaître les modalités d'utilisation et de restitution de ce nouvel outil
- Appréhender les évolutions à considérer depuis la précédente version
- Savoir mettre en application les principes d'analyses de données à travers des cas pratiques traités au moyen de l'outil

Millesime : 2022/2023

Type : Présentiel

Durée : 7h00

Prix : 450.00 € HT hors PARCOURS

(ce tarif ne tient pas compte d'éventuels coûts supplémentaires liés à l'organisation)

### Vous êtes concernés :

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC

## Questions traitées

- En quoi consiste l'analyse de données ?
- Pourquoi mener une telle analyse à travers le FEC ?
- Pourquoi la CNCC a-t-elle développé un nouvel outil d'assistance à l'analyse de données ?
- Quelles analyses mener ?
- Quelle formalisation prévoir au sein du dossier ?

## Bénéfices pour les participants :

- A l'issue de la formation, les participants seront plus à l'aise pour prévoir les requêtes à mettre en place sur leurs dossiers, en s'aidant de l'outil SmartFEC+ développé par la CNCC
- Ils auront par ailleurs identifié la complémentarité avec l'outil Tax'AUDIT, également proposé par la CNCC, pour réaliser les missions d'Examen de Conformité Fiscale

## Pré-requis :

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

## Informations particulières :

Pour suivre cette formation, il est indispensable :

- De se munir d'un ordinateur portable, depuis lequel vous aurez besoin de vous connecter à Internet au cours de la journée. Il est donc conseillé de prévoir un moyen de connexion (clé 4G, partage de connexion avec votre smartphone) afin d'en garantir la stabilité et éviter d'avoir à vous connecter sur un wifi partagé
- D'avoir installé l'outil SmartFEC+, à télécharger gratuitement sur le portail de la CNCC après vous être identifié, dans l'onglet "LabAudit Services". Pour les participants qui ne pourront pas le faire en amont, ils devront vérifier a minima qu'ils ont les droits d'administrateur sur leur poste de travail pour pouvoir installer un programme

Pour toute question relative aux modalités d'accès des personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session concernée

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF

### **Moyens pédagogiques et d'encadrement :**

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants ([espaces.jinius.fr](https://espaces.jinius.fr)). Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent :

- D'un diaporama
- De cas pratiques énoncés et corrigés
- D'une documentation pour approfondir

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paperboard, vidéoprojecteur, etc.)
- Si l'animation devait être transposée en classe virtuelle, elle sera entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Par ailleurs, pour le bon déroulement de la formation, le participant devra disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit

- A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel ([espaces.jinius.fr](https://espaces.jinius.fr)) pour :
- Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 10 bonnes réponses sur 15. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
  - Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
  - Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
  - Accéder au support pédagogique complet



# Parcours Audit des comptes consolidés

La certification des comptes consolidés de groupes de sociétés requière des connaissances pointues et une certaine expérience tant les sujets sont spécifiques, complexes et les enjeux importants.

C'est pour cette raison qu'un parcours complet de 5 jours de formation a été conçu afin de permettre aux participants d'acquérir les connaissances nécessaires, la méthodologie et les outils pour auditer les comptes consolidés de groupes.

Les participants qui assisteront au programme complet et passeront avec succès le test de contrôle de connaissances, se verront remettre une attestation de la CNCC garantissant l'acquisition de compétences nécessaires pour aborder l'audit des comptes consolidés.



Millesime : 2022/2023

Type : Présentiel

Durée : 21h00

Prix : 1810.00 € HT

(ce tarif ne tient pas compte d'éventuels coûts supplémentaires liés à l'organisation)

## **Vous êtes concernés :**

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC

## Objectifs professionnels :

- Comprendre l'intérêt et les objectifs des retraitements dans le processus de consolidation
- Savoir auditer le périmètre de consolidation et avoir une analyse critique de la pertinence des méthodes de consolidation mise en œuvre
- Apprendre à formaliser son dossier d'audit dans le respect de la NEP 600
- Savoir formaliser son approche par les risques au regard de l'importance significative des filiales du groupe, déterminée selon plusieurs critères
- Apprendre à communiquer avec les auditeurs des filiales à travers les instructions d'audit et apprécier la qualité de leurs travaux
- Maîtriser l'audit des variations de périmètres et les traitements comptables associés
- Connaître et maîtriser les différents retraitements obligatoires et optionnels en consolidation
- Comprendre les principes des impôts différés et apprendre à les auditer
- Apprendre à auditer à partir des tableaux de passage des Capitaux propres sociaux aux Capitaux propres consolidés
- Apprendre à auditer l'allocation du prix d'acquisition et les tests de dépréciation du goodwill
- Apprendre à auditer la preuve d'impôt et le tableau de flux de trésorerie

## Questions traitées :

Les 5 formations du parcours sont :

- Audit des comptes consolidés : les fondamentaux (détails à suivre)
- Audit des comptes consolidés approfondissement :
  - Audit des principaux retraitements de consolidation (détails à suivre)
  - Audit de l'allocation du prix d'acquisition et des variations de périmètre (détails à suivre)
  - Audit des tableaux de bouclage et du tableau des flux de trésorerie (détails à suivre)
- Audit des comptes consolidés : les enjeux de la NEP 600 (détails à suivre)



## Bénéfices pour les participants :

- Approfondissement technique des notions de consolidation relatives aux principaux retraitements, pour la mise en œuvre d'une approche d'audit pertinente
- Acquérir les bons réflexes grâce à des mises en situation à l'aide de cas pratiques
- Savoir auditer une allocation du prix d'acquisition en lien avec les problématiques d'évaluation des incorporels
- Disposer d'outils méthodologiques pour mettre en œuvre les contrôles adéquats et adopter la bonne démarche d'audit en lien avec l'émission du rapport
- Approfondissement technique des notions de consolidation relatives aux impôts différés, pour la mise en œuvre d'une approche d'audit pertinente
- Disposer d'une démarche précise étape par étape pour l'audit de la preuve d'impôt et le tableau de flux de trésorerie

## Pré-requis :

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

## Informations particulières :

Pour toute question relative aux modalités de suivi des personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session concernée

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF



## Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants (espaces.jinius.fr). Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent :

- D'un diaporama
- De cas pratiques énoncés et corrigés
- D'une documentation pour approfondir

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paperboard, vidéoprojecteur, etc.)
- Si l'animation devait être transposée en classe virtuelle, elle sera entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Par ailleurs, pour le bon déroulement de la formation, le participant devra disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit

A l'issue de chaque formation composant le parcours, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel (espaces.jinius.fr) pour :

- Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 10 bonnes réponses sur 15. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
- Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
- Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
- Accéder au support pédagogique complet

Pour obtenir le certificat émis par la CNCC, il faudra obtenir un score moyen de bonnes réponses sur les 5 tests de validation des connaissances à l'issue de chaque formation d'au moins 10 sur 15.

# JOUR 1

## Audit des comptes consolidés : les fondamentaux

Cette formation sur les comptes consolidés traite de la démarche d'audit et des travaux à envisager à chaque étape du processus de consolidation, sans présenter spécifiquement les aspects comptables

### Objectifs professionnels :

Cette formation, orientée autour de cas pratiques, a pour objectif d'aider les confrères et les collaborateurs à appréhender une mission d'audit des comptes consolidés.

A l'issue de la formation, les participants seront notamment capables de :

- Identifier les grandes étapes du processus de consolidation
- Mettre en place les travaux d'audit associés

Millesime : 2022/2023

Type : Présentiel

Durée : 7h00

Prix : 420.00 € HT hors PARCOURS

(ce tarif ne tient pas compte d'éventuels coûts supplémentaires liés à l'organisation)

### Vous êtes concernés :

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC
- Collaborateur débutant CAC

## Questions traitées

Cette formation répondra aux questions suivantes :

- Quelles sont les obligations en matière d'établissement et de certification des comptes consolidés ?
- Quels sont les principes généraux relatifs à la certification des comptes consolidés et principales étapes de la planification de l'audit des comptes consolidés ?
- A quoi correspondent les tests sur les contrôles groupe et sur le processus de consolidation ?
- Comment mettre en œuvre des contrôles de substance spécifiques à l'audit des comptes consolidés ?
  - Examen du périmètre, des méthodes de consolidation
  - Contrôle de la mécanique de consolidation des comptes et des principales écritures de consolidation (retraitements, éliminations...)
  - Contrôle du passage des résultats sociaux au résultat consolidé
  - Contrôle du passage des capitaux propres sociaux aux capitaux propres consolidés et de la variation des capitaux propres consolidés
  - Sensibilisation à la preuve d'impôt : moyen de contrôle de l'impôt consolidé
  - Procédures analytiques
- Comment s'organise la revue d'éléments d'analyse de la performance économique du groupe : le tableau de flux de trésorerie et l'information sectorielle ?
- Comment analyser la cohérence des documents de synthèse et contrôler l'annexe et le rapport de gestion ?
- Comment finaliser son dossier d'audit et rédiger son opinion d'audit sur les comptes consolidés - cas particulier de la première consolidation ?



## **Bénéfices pour les participants :**

- Connaître les grandes étapes d'une mission d'audit des comptes consolidés et ses spécificités
- Comprendre les principales zones de risque
- Savoir mettre en œuvre les tests sur les contrôles groupe et sur le processus de consolidation ainsi que les principaux contrôles de substance
- Acquérir les bons réflexes lors de la revue des documents de synthèse

## **Pré-requis :**

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

## **Informations particulières :**

Pour toute question relative aux modalités de suivi des personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session concernée

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF



## Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants ([espaces.jinius.fr](https://espaces.jinius.fr)). Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent :

- D'un diaporama
- De cas pratiques énoncés et corrigés
- D'une documentation pour approfondir

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paperboard, vidéoprojecteur, etc.)
- Si l'animation devait être transposée en classe virtuelle, elle sera entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Par ailleurs, pour le bon déroulement de la formation, le participant devra disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit

A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel ([espaces.jinius.fr](https://espaces.jinius.fr)) pour :

- Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 10 bonnes réponses sur 15. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
- Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
- Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
- Accéder au support pédagogique complet



## Audit des principaux retraitements de consolidation

### *Audit des comptes consolidés : approfondissement*

La certification des comptes consolidés nécessite pour le commissaire aux comptes de maîtriser les principaux retraitements de consolidation, le concept de la fiscalité différée, les particularités liées aux sociétés étrangères... Il doit également tenir compte des spécificités de chacun des référentiels comptables applicables (ANC 2020-01 ou IFRS).

### **Objectifs professionnels :**

- Comprendre l'intérêt et les objectifs des retraitements dans le processus de consolidation
- Maîtriser les différents retraitements obligatoires et optionnels en consolidation
- Savoir déceler les principales erreurs lors de l'intégration de filiales en monnaie étrangère dans une consolidation
- Comprendre les principes des impôts différés et savoir les auditer
- Apprendre à auditer à partir des tableaux de passage des capitaux propres sociaux aux capitaux propres consolidés

Millesime : 2022/2023

Type : Présentiel

Durée : 7h00

Prix : 420.00 € HT hors PARCOURS

(ce tarif ne tient pas compte d'éventuels coûts supplémentaires liés à l'organisation)

### **Vous êtes concernés :**

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC

## Questions traitées

Les apports théoriques sont immédiatement appliqués en situation professionnelle étape par étape à l'aide d'illustrations et de cas pratiques. La formation répondra aux questions suivantes :

- Quelles sont les principales étapes de l'audit des comptes consolidés ?
- Comment contrôler les retraitements d'homogénéisation obligatoires en consolidation ?
- Quels sont les retraitements obligatoires et optionnels en normes françaises et IFRS ?
- Comment auditer ces retraitements et repérer les erreurs ?
- Quelle méthode doit être utilisée pour intégrer une filiale en monnaie étrangère ?
- Comment contrôler les traitements relatifs :
  - aux frais d'émission d'emprunt
  - au crédit-bail
  - aux locations financement
  - aux dividendes
  - aux marges sur stocks
  - aux Indemnités de Fin de Carrière
- Comment auditer les flux intra-groupe ?
- Comment auditer les impôts différés ?
- Quels sont les principes des impôts en consolidation (impôts exigibles/impôts différés) ?
- Quelles sont les différences entre décalages temporaires et décalages permanents ?
- Quelle est la méthodologie à mettre en place pour le suivi des impôts différés actifs et passifs ?
- Comment contrôler la preuve d'impôts ?
- Quels sont les principaux pièges à éviter dans le cadre d'une consolidation française et dans le cadre d'une consolidation IFRS ?



## Bénéfices pour les participants :

- Approfondissement technique des notions de consolidation relatives aux principaux retraitements, pour la mise en œuvre d'une approche d'audit pertinente
- Acquérir les bons réflexes grâce à des mises en situation à l'aide de cas pratiques
- Disposer d'outils méthodologiques pour mettre en œuvre les contrôles adéquats et adopter la bonne démarche d'audit
- Approfondissement technique des notions de consolidation relatives aux impôts différés, pour la mise en œuvre d'une approche d'audit pertinente
- Disposer d'une démarche précise étape par étape pour l'audit de la preuve d'impôt

## Pré-requis :

Suivre préalablement la formation « Audit des comptes consolidés : les fondamentaux » ou disposer d'une expérience professionnelle équivalente

## Informations particulières :

- Pour réaliser les cas pratiques, les participants doivent se munir d'une calculatrice financière et d'un matériel électronique permettant de lire et modifier des fichiers Excel

Pour toute question relative aux modalités de suivi des personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session concernée

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF



## Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants ([espaces.jinius.fr](https://espaces.jinius.fr)). Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent :

- D'un diaporama
- De cas pratiques énoncés et corrigés
- D'une documentation pour approfondir

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paperboard, vidéoprojecteur, etc.)
- Si l'animation devait être transposée en classe virtuelle, elle sera entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Par ailleurs, pour le bon déroulement de la formation, le participant devra disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit

A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel ([espaces.jinius.fr](https://espaces.jinius.fr)) pour :

- Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 10 bonnes réponses sur 15. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
- Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
- Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
- Accéder au support pédagogique complet



## Audit de l'allocation du prix d'acquisition et des variations de périmètre

### *Audit des comptes consolidés : approfondissement*

La certification des comptes consolidés nécessite pour le commissaire aux comptes de se prononcer sur l'allocation du prix d'acquisition. Il devra donc valider le coût d'acquisition des titres, la date de prise de contrôle, l'évaluation des actifs et passifs à la juste valeur.

Le commissaire aux comptes devra tenir compte des spécificités de chacun des référentiels comptables applicables (ANC 2020-01 ou IFRS).

Les situations rencontrées sont variées et complexes : création d'un groupe, LBO secondaire, dépassement des seuils obligatoires, changement de périmètre...

Millesime : 2022/2023

Type : Présentiel

Durée : 7h00

Prix : 420.00 € HT hors PARCOURS

(ce tarif ne tient pas compte d'éventuels coûts supplémentaires liés à l'organisation)

### **Vous êtes concernés :**

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC

## Objectifs professionnels :

- Comprendre le cadre légal et les textes comptables tant en normes françaises qu'en IFRS
- Appréhender les différentes notions de l'entrée dans le périmètre de consolidation : coût d'acquisition des titres, principaux actifs et passifs à reconnaître, date de prise de contrôle...
- Identifier les spécificités des référentiels comptables
- Comprendre comment évaluer les actifs et passifs à la juste valeur
- Appréhender la méthodologie de l'allocation du prix d'acquisition et mettre en œuvre l'audit
- Appréhender l'impact des variations de pourcentages d'intérêts sur des filiales du groupe consolidé
- Comprendre l'impact des opérations de restructuration juridique sur les comptes consolidés (fusion, TUP, APA...)
- Appréhender les difficultés techniques liées aux sorties de périmètre

## Questions traitées

Au travers de cas pratiques, de mises en situation et d'illustrations, la formation traitera notamment des points suivants :

- Comprendre les principaux impacts de la première consolidation suite à un dépassement de seuil ou à un changement de périmètre
- Comment déterminer le coût d'acquisition des titres ?
- Quels sont les retraitements à appliquer aux capitaux propres dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition ?
- Quel est le principe de l'allocation du prix d'acquisition et les conséquences sur les comptes ?
- Quels sont les principaux actifs et passifs concernés ?
- Comment sont évalués les marques et les relations clientèles ?
- Quels sont les impacts en matière de présentation des comptes et de suivi des valeurs dans le temps ?
- Comment faire le lien avec la NEP 540 et les tests de valeur ?
- Quelles sont les principales différences entre les normes comptables françaises et les IFRS ?
- Quels sont les principaux pièges à éviter ?
- Quel est l'impact des variations de pourcentage d'intérêt avec ou sans changement de méthode ?
- Quels sont les impacts des sorties de périmètre sur les comptes, dans les tableaux de bouclage, dans le tableau de flux de trésorerie ?



## Bénéfices pour les participants :

- Clarifier les différents textes comptables applicables et bien comprendre les différences entre les référentiels français et IFRS
- Comprendre les concepts liés aux comptes consolidés et à l'allocation du prix d'acquisition
- Comprendre la méthodologie à mettre en œuvre et les pièges à éviter
- Comprendre les approches de valorisation pour exercer son esprit critique
- Savoir auditer l'allocation du prix d'acquisition avec méthode

## Pré-requis :

Suivre préalablement la formation « Audit des comptes consolidés : les fondamentaux » ou disposer d'une expérience professionnelle équivalente

## Informations particulières :

- Pour réaliser les cas pratiques, les participants doivent se munir d'une calculatrice financière et d'un matériel électronique permettant de lire et modifier des fichiers Excel

Pour toute question relative aux modalités de suivi des personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session concernée

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF



## Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants ([espaces.jinius.fr](https://espaces.jinius.fr)). Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent :

- D'un diaporama
- De cas pratiques énoncés et corrigés
- D'une documentation pour approfondir

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paperboard, vidéoprojecteur, etc.)
- Si l'animation devait être transposée en classe virtuelle, elle sera entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Par ailleurs, pour le bon déroulement de la formation, le participant devra disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit

A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel ([espaces.jinius.fr](https://espaces.jinius.fr)) pour :

- Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 10 bonnes réponses sur 15. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
- Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
- Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
- Accéder au support pédagogique complet



# JOUR 4

## Audit des tableaux de bouclage et du tableau des flux de trésorerie

### *Audit des comptes consolidés : approfondissement*

La certification des comptes consolidés nécessite pour le commissaire aux comptes de bien comprendre le fonctionnement des tableaux de passage des capitaux propres sociaux aux capitaux propres consolidés. Ces états sont les feuilles maîtresses de l'audit des comptes consolidés. Le commissaire aux comptes met en œuvre une méthodologie appropriée pour auditer ces états. Il doit également appréhender les concepts liés aux flux de trésorerie pour pouvoir l'auditer avec pertinence.

### **Objectifs professionnels :**

- Savoir utiliser au mieux les tableaux de bouclage individuels comme tableaux de bord à l'audit
- Appréhender les diligences à mettre en œuvre à partir des tableaux de variations individuels des capitaux propres
- Maîtriser certaines problématiques inhérentes à l'audit des tableaux de bouclage consolidés
- Comprendre la logique du passage du résultat social cumulé au résultat consolidé
- Identifier rapidement les anomalies
- Comprendre la logique du tableau de flux consolidé
- Disposer d'une méthodologie pour contrôler un tableau de flux représentatif

Millesime : 2022/2023

Type : Présentiel

Durée : 7h00

Prix : 420.00 € HT hors PARCOURS

(ce tarif ne tient pas compte d'éventuels coûts supplémentaires liés à l'organisation)

### **Vous êtes concernés :**

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC

## Questions traitées

Les apports théoriques sont immédiatement appliqués en situation professionnelle étape par étape à l'aide d'illustrations et de cas pratiques. La formation répondra aux questions suivantes :

- Que trouve-t-on dans les tableaux de bouclage et quelle est leur finalité ?
- Comment auditer les tableaux de variations individuels des capitaux propres ?
- Comment passe-t-on du résultat social cumulé au résultat consolidé ?
- Quels sont les impacts des principaux retraitements et variations de périmètre ?
- Quels sont les principes et les enjeux relatifs à la fiscalité différée ?
- Comment passe-t-on des tableaux de variations individuels des capitaux propres au tableau de variations consolidé ?
- Quels sont les pièges à éviter en matière d'audit des tableaux de bouclage ?
- Comment classer les flux dans le tableau de flux de trésorerie ?
- Savoir intégrer et traiter les variations de périmètre dans le tableau de flux
- Comprendre et traiter l'incidence des variations du cours des devises
- Quels sont les principaux pièges à éviter ?
- Quelle méthodologie peut-on mettre en place pour auditer un tableau de flux ?



## Bénéfices pour les participants :

- Approfondissement technique des notions de consolidation relatives aux tableaux de bouclage et au tableau de flux de trésorerie, pour la mise en œuvre d'une approche d'audit pertinente
- Disposer d'outils pratiques pour mettre en œuvre les contrôles adéquats
- Disposer d'une démarche précise étape par étape

## Pré-requis :

Suivre préalablement la formation « Audit des comptes consolidés : les fondamentaux » ou disposer d'une expérience professionnelle équivalente

## Informations particulières :

- Pour réaliser les cas pratiques, les participants doivent se munir d'une calculatrice financière et d'un matériel électronique permettant de lire et modifier des fichiers Excel

Pour toute question relative aux modalités de suivi des personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session concernée

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF



## Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants ([espaces.jinius.fr](https://espaces.jinius.fr)). Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent :

- D'un diaporama
- De cas pratiques énoncés et corrigés
- D'une documentation pour approfondir

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paperboard, vidéoprojecteur, etc.)
- Si l'animation devait être transposée en classe virtuelle, elle sera entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Par ailleurs, pour le bon déroulement de la formation, le participant devra disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit

A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel ([espaces.jinius.fr](https://espaces.jinius.fr)) pour :

- Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 10 bonnes réponses sur 15. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
- Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
- Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
- Accéder au support pédagogique complet



## Audit des comptes consolidés : les enjeux de la NEP 600

*Orientation, planification, relations avec les auditeurs des filiales, synthèse et bouclage*

### Objectifs professionnels :

A l'issue de la formation, les participants seront notamment capables de :

- Identifier les principales étapes de la mission de certification des comptes consolidés
- Anticiper les difficultés liées à la planification (seuils de signification, stratification des entités consolidées...) et à la pluralité d'intervenants (relations avec les auditeurs des entités consolidées)
- Mettre en pratique les outils de la note d'information de la CNCC n° XI "Le commissaire aux comptes et l'audit des comptes consolidés"

Millesime : 2022/2023

Type : Présentiel

Durée : 7h00

Prix : 420.00 € HT hors PARCOURS

(ce tarif ne tient pas compte d'éventuels coûts supplémentaires liés à l'organisation)

### Vous êtes concernés :

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC

## Questions traitées

Cette formation, qui laisse une part importante aux échanges, répondra aux questions suivantes :

- Quels sont les principes généraux de certification des comptes consolidés et les textes à connaître ?
  - Les principaux textes sur la certification des comptes consolidés (Code de Commerce, NEP 600 et ISA 600)
  - Les obligations de la NEP 600
  - La documentation professionnelle (Note d'Information n° XI précitée)
- Comment formaliser l'acceptation de la mission et mettre en œuvre les premiers travaux de planification ?
  - Quelles sont les conditions d'acceptation de la mission ?
  - Quelles sont les modalités de répartition des travaux entre les commissaires aux comptes au niveau de l'entité consolidante ?
  - Comment identifier les entités importantes et non importantes ?
  - Comment identifier et évaluer les contrôles groupe et les contrôles sur le processus de consolidation ?
  - Quelles sont les problématiques liées à la lettre de mission ?
- Comment mettre en œuvre les autres travaux de planification ?
  - Comment connaître les auditeurs des entités ?
  - Comment déterminer les seuils de signification ?
  - Comment appréhender les procédures analytiques sur les entités non importantes ?
  - Comment communiquer avec la direction de l'entité consolidante et les organes mentionnés à l'article L 823-16 du Code de Commerce ?
- Quelles sont les réponses à apporter à l'évaluation des risques identifiés ?
  - Comment mettre en œuvre des procédures d'audit sur le processus de consolidation et des tests sur les contrôles groupe préalablement déterminés ?
  - Comment réaliser les travaux sur l'information comptable des entités établie pour les besoins des comptes consolidés ?
  - Comment s'impliquer dans les travaux réalisés par les auditeurs des entités ?
  - Quels sont les éléments pertinents à collecter auprès des auditeurs des entités ?
- Comment finaliser son dossier d'audit et rédiger son opinion d'audit sur les comptes consolidés ?
  - Quels sont les travaux de finalisation d'un audit de comptes consolidés ?
  - Quelles sont les particularités de la rédaction du rapport sur les comptes consolidés ?

Quelle communication mettre en place avec la direction de l'entité consolidante et les organes mentionnés à l'article L 823-16 du Code de Commerce ?



## Bénéfices pour les participants :

- Maîtriser le risque d'audit et les problématiques liées à la certification des comptes consolidés
- Savoir planifier et mettre en œuvre l'audit des comptes consolidés
- Maîtriser les processus de communication avec les auditeurs des entités et les obligations de documentation
- Connaître les obligations de communication avec la direction de l'entité consolidante et les organes mentionnés à l'article L 823-16 du Code de Commerce

## Pré-requis :

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

## Informations particulières :

- Cette formation ne traite pas des techniques comptables de consolidation ni de l'audit des retraitements de consolidation

Pour toute question relative aux modalités de suivi des personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session concernée

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF



## Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants (espaces.jinius.fr). Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent :

- D'un diaporama
- De cas pratiques énoncés et corrigés
- D'une documentation pour approfondir

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paperboard, vidéoprojecteur, etc.)
- Si l'animation devait être transposée en classe virtuelle, elle sera entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Par ailleurs, pour le bon déroulement de la formation, le participant devra disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit

A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel (espaces.jinius.fr) pour :

- Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 10 bonnes réponses sur 15. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
- Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
- Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
- Accéder au support pédagogique complet



# Secteurs



# Première approche de l'environnement et des spécificités des associations et fonds de dotation

Les associations et les fonds de dotation constituent les deux principales natures d'entités au sein du secteur non marchand. Les grands principes en matière juridique, comptable, fiscale, sociale, etc. applicables à ces structures doivent être appréhendés pour sécuriser les missions réalisées. De même, il convient de connaître les caractéristiques de leurs ressources et de leur gouvernance.

La mise en œuvre d'une démarche d'audit adaptée est incontournable.

## Objectifs professionnels :

- Appréhender l'environnement juridique des associations
- Connaître leurs obligations comptables en fonction de leur forme, activité, taille ou ressources
- Déterminer les obligations des associations et les contrôles à mettre en œuvre par le commissaire aux comptes
- Mesurer les risques liés aux spécificités des ressources, de la fiscalité et de la gestion sociale de ce secteur
- Conduire une approche pertinente de la mission de commissaire aux comptes en fonction des spécificités du secteur

Millesime : 2022/2023

Type : Présentiel

Durée : 7h00

Prix : 420.00 € HT

(ce tarif ne tient pas compte d'éventuels coûts supplémentaires liés à l'organisation)

## Vous êtes concernés :

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC
- Collaborateur débutant CAC

## Questions traitées :

- Structure, organisation, formes juridiques et les différents modes de gouvernance
- Les particularités de la mission du commissaire aux comptes, en particulier en matière de vérifications spécifiques, de conventions réglementées, de révélation des faits délictueux et de procédure d'alerte
- Les notions de lucrativité, d'intérêt général, de reconnaissance d'utilité publique, de gestion désintéressée et d'utilité sociale, de subvention, de libéralités, de contribution volontaire en nature et de contrepartie
- Les particularités comptables et l'audit des cycles spécifiques
- Les risques engendrés lors de l'émission des reçus fiscaux et les rescrits afférents
- Les risques liés à la fiscalisation, à la pratique de la filialisation ou de la sectorisation
- Les risques du secteur en termes de blanchiment et de financement du terrorisme
- Pour chaque thématique, les spécificités relatives aux fonds de dotation sont traitées

## Bénéfices pour les participants :

- L'acquisition de bons réflexes face à des entités particulières
- L'identification des outils spécifiques développés par la CNCC et leur évolution
- Connaître les incidences sur l'organisation et le fonctionnement du secteur associatif, de la fiscalité spécifique, du règlement comptable ANC n° 2018-06 modifié et des différents décrets et lois publiés en 2021

## Pré-requis :

Avoir suivi la formation "Première approche de l'environnement et des spécificités des associations et fonds de dotation" ou connaître les spécificités comptables, juridiques et fiscales du secteur associatif



## Informations particulières :

Pour toute question relative aux modalités de suivi des personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session concernée

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF



## Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants (espaces.jinius.fr). Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent :

- D'un diaporama
- De cas pratiques énoncés et corrigés
- D'une documentation pour approfondir

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paperboard, vidéoprojecteur, etc.)
- Si l'animation devait être transposée en classe virtuelle, elle sera entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Par ailleurs, pour le bon déroulement de la formation, le participant devra disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit

A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel (espaces.jinius.fr) pour :

- Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 10 bonnes réponses sur 15. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
- Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
- Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
- Accéder au support pédagogique complet

# Audit des organismes non lucratifs gestionnaires d'ESSMS : de l'analyse des risques à l'impact sur le déroulement de la mission

Avec 1 million d'emplois, plus de 40 000 établissements gérés, 3,9 millions de places dédiées aux personnes âgées ou handicapées, à la petite enfance, aux familles et à l'insertion, le secteur des organismes non lucratifs gestionnaires d'établissements sociaux et médico-sociaux est en plein essor.

Les modes de financement et les missions qui leur sont confiées par les autorités publiques donnent à leur action un cadre juridique, comptable et financier particulier. Investis d'une mission d'état, ils sont soumis à autant de réglementations et autorités de contrôle que d'activités pilotées.

La complexité de ces organismes nécessite de mener une analyse des risques ciblée pour mettre en œuvre un plan de mission efficace et des programmes de travail adaptés.

Cette formation renforcera votre capacité d'analyse, vous permettant d'être plus efficace et pertinent dans la réalisation de vos audits des organismes non lucratifs gestionnaires d'établissements sociaux et médico-sociaux.

Millesime : 2022/2023

Type : Présentiel

Durée : 14h00

Prix : 1000.00 € HT

(ce tarif ne tient pas compte d'éventuels coûts supplémentaires liés à l'organisation)

## **Vous êtes concernés :**

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC

## Objectifs professionnels :

- Vous serez en mesure de :
- Identifier et hiérarchiser les risques propres à l'entité
- Construire un programme de travail permettant de se focaliser sur les sujets majeurs
- Mettre en œuvre les contrôles adaptés
- Sélectionner les points d'attention utiles à l'opinion
- Émettre une opinion éclairée dans un secteur spécifique

## Questions traitées :

La formation aborde des thèmes sélectionnés et immédiatement utiles pour adapter votre analyse des risques et renforcer l'efficacité de votre audit. Au travers d'apports théoriques concrets, de mises en situation, elle répondra aux questions suivantes :

- Comment identifier les risques inhérents à l'environnement juridique et à la gouvernance ?
  - Articulation organisme gestionnaire / établissement
- Quels sont les risques d'anomalie liés au mode de financement ?
  - Comprendre le dispositif de financement
  - Établir un programme de travail adapté
- Comment identifier les risques liés au contrôle interne ?
  - Organisation multi-établissements
  - Focus sur les procédures à risque (mouvement d'espèces, cycle paie...)
- Quels sont les risques liés à l'information financière ?
  - Quelques règles comptables à approfondir
  - Analyse des présentations spécifiques des documents comptables
  - Analyse de la communication financière
- Comment identifier les risques liés à la situation financière ?
  - Analyse des fonds propres
  - Analyse de la continuité d'exploitation



## **Bénéfices pour les participants :**

- Échanger et capitaliser sur vos pratiques et vos problématiques
- Actualiser et approfondir la connaissance technique des spécificités du secteur dans un contexte largement évolutif
- Développer vos connaissances techniques autour de sujets pointus
- Développer votre réflexion sur une analyse adaptée des risques, à partir de mise en situation
- Acquérir des outils pratiques pour mener avec efficacité vos missions dans un environnement complexe

## **Pré-requis :**

Avoir suivi la formation "Première approche de l'environnement et des spécificités des associations et fonds de dotation" ou connaître les spécificités comptables, juridiques et fiscales du secteur associatif

## **Informations particulières :**

Pour toute question relative aux modalités de suivi des personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session concernée

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF



## Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants (espaces.jinius.fr). Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent :

- D'un diaporama
- De cas pratiques énoncés et corrigés
- D'une documentation pour approfondir

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paperboard, vidéoprojecteur, etc.)
- Si l'animation devait être transposée en classe virtuelle, elle sera entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Par ailleurs, pour le bon déroulement de la formation, le participant devra disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit

A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel (espaces.jinius.fr) pour :

- Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 10 bonnes réponses sur 15. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
- Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
- Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
- Accéder au support pédagogique complet

# Audit des organismes sans but lucratif gestionnaires d'EHPAD : points de vigilance

Ancien titre de la formation : « Audit des EHPAD : points de vigilance »

En 2021, plus de six cent mille personnes résidaient dans les quelques 7 500 EHPAD français ; et ce chiffre augmente constamment face à l'évolution démographique. La prise en charge des personnes âgées dépendantes est devenue un enjeu fort de notre société.

Les EHPAD sont une catégorie d'établissement médico-social (ESSMS) assujettie à un fonctionnement plus complexe que les autres ESSMS. Au-delà de leurs financements publics, leurs produits d'exploitation sont assurés par plusieurs financeurs dont les tarifs varient au gré de nombreuses contraintes. La contractualisation avec leurs autorités de tarification a été profondément renouvelée avec l'obligation de conclure des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM). L'évolution du pilotage des établissements a nécessité une réforme des règles budgétaires et comptables avec notamment la mise en place d'un Etat Prévisionnel des Recettes et Dépenses (EPRD). Ce mode de financement complexe constitue une particularité que le commissaire aux comptes devra appréhender avant d'auditer une structure gérant un ou plusieurs EHPAD.

Leurs gestionnaires peuvent être des opérateurs publics, des organismes sans but lucratif (OSBL), mais également, et c'est une originalité de cette activité médico-sociale, des personnes morales à but lucratif. Cette formation se concentrera uniquement sur les particularités des OSBL.

Pour ces organismes, les nouveaux règlements comptables ANC 2018-06 et ANC 2019-04 apportent de substantielles modifications dans l'établissement et la présentation des comptes à compter de l'exercice 2020. Il en découle de nombreux points de vigilance sur lesquels l'auditeur doit être en alerte afin de correctement identifier les risques et mettre en œuvre les contrôles adaptés.

Millesime : 2022/2023

Type : Présentiel

Durée : 7h00

Prix : 450.00 € HT

(ce tarif ne tient pas compte d'éventuels coûts supplémentaires liés à l'organisation)

## **Vous êtes concernés :**

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC
- Collaborateur débutant CAC

## Objectifs professionnels :

Cette formation apporte à l'auditeur le niveau de connaissance du fonctionnement et de l'environnement réglementaire des EHPAD indispensable à la mise en œuvre de sa démarche d'audit. Il sera alors en mesure de :

- Connaître les spécificités juridiques, budgétaires, comptables, fiscales des EHPAD
- Prendre en compte dans la démarche d'audit les nouvelles obligations : CPOM, EPRD
- Connaître et identifier les spécificités des règlements ANC 2018-06 et ANC 2019-04 et leurs impacts sur les comptes des gestionnaires d'EHPAD
- Identifier les différents risques et mettre en œuvre une démarche d'audit adaptée

## Questions traitées :

Au travers d'apports théoriques, d'exemples concrets et de situations professionnelles pratiques, cette formation apporte les outils nécessaires à la mise en œuvre d'une démarche d'audit adaptée aux spécificités des EHPAD gérés par des OSBL. Elle répondra notamment aux questions suivantes :

- Quelle est le mode de fonctionnement et de financement de cette activité ?
- La nature juridique de l'autorisation
- Le public : la personne âgée dépendante
- Le financement ternaire : hébergement, dépendance, soin
- L'habilitation à l'aide sociale
- Le cadre juridique et conventionnel : le CPOM et l'EPRD
- Quelles sont spécificités comptables, financières et fiscales ?
- Les différentes notions de résultat et leur affectation : résultat effectif, résultat comptable
- Particularités liées aux fonds propres - Résultats en instance d'affectation, charges rejetées, charges à financement différé...
- Comptabilisation et suivi des fonds publics
- Quelle est la situation des EHPAD au regard de la fiscalité (TVA, IS, TAXE sur les salaires) ?
- Quels sont les possibilités de financement des investissements ? Quels sont les principaux indicateurs médico-économiques du secteur ?
- Quels sont les principaux points de vigilance dans les EHPAD depuis la phase de prise de connaissance jusqu'à l'émission de l'opinion ?

## Bénéfices pour les participants :

- Compréhension du contexte économique des EHPAD, de l'environnement législatif et réglementaire, du processus budgétaire et de contrôle, du processus de contractualisation des CPOM
- Acquisition des réflexes appropriés aux organismes sans but lucratif gestionnaires d'EHPAD
- Maîtrise des spécificités comptables du secteur (fonds propres, ressources, financements ponctuels, provisions réglementées et fonds dédiés...) mis à jour des nouveaux règlements comptables

## Pré-requis :

Avoir assisté préalablement à la formation « Audit des organismes non lucratifs gestionnaires d'ESSMS : de l'analyse des risques à l'impact sur le déroulement de la mission » de CNCC Formation, ou avoir une connaissance équivalente du fonctionnement du secteur de l'action sociale et médico-sociale.

## Informations particulières :

- Cette formation ne traitera pas des fondamentaux relatifs au secteur OSBL gestionnaire d'ESSMS, ni des problématiques des EHPAD gérés par des sociétés commerciales. Elle concerne essentiellement les problématiques des EHPAD gérés par des OSBL

Pour toute question relative aux modalités de suivi des personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session concernée

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF

## Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants (espaces.jinius.fr). Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent :

- D'un diaporama
- De cas pratiques énoncés et corrigés
- D'une documentation pour approfondir

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paperboard, vidéoprojecteur, etc.)
- Si l'animation devait être transposée en classe virtuelle, elle sera entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Par ailleurs, pour le bon déroulement de la formation, le participant devra disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit

A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel (espaces.jinius.fr) pour :

- Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 10 bonnes réponses sur 15. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
- Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
- Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
- Accéder au support pédagogique complet

# Première approche de l'environnement et des spécificités des associations et fonds de dotation

Les associations et les fonds de dotation constituent les deux principales natures d'entités au sein du secteur non marchand. Les grands principes en matière juridique, comptable, fiscale, sociale, etc. applicables à ces structures doivent être appréhendés pour sécuriser les missions réalisées. De même, il convient de connaître les caractéristiques de leurs ressources et de leur gouvernance.

La mise en œuvre d'une démarche d'audit adaptée est incontournable.

## Objectifs professionnels :

- Appréhender l'environnement juridique des associations
- Connaître leurs obligations comptables en fonction de leur forme, activité, taille ou ressources
- Déterminer les obligations des associations et les contrôles à mettre en œuvre par le commissaire aux comptes
- Mesurer les risques liés aux spécificités des ressources, de la fiscalité et de la gestion sociale de ce secteur
- Conduire une approche pertinente de la mission de commissaire aux comptes en fonction des spécificités du secteur

Millesime : 2022/2023

Type : Présentiel

Durée : 7h00

Prix : 420.00 € HT

(ce tarif ne tient pas compte d'éventuels coûts supplémentaires liés à l'organisation)

## Vous êtes concernés :

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC
- Collaborateur débutant CA

## Questions traitées :

- Structure, organisation, formes juridiques et les différents modes de gouvernance
- Les particularités de la mission du commissaire aux comptes, en particulier en matière de vérifications spécifiques, de conventions réglementées, de révélation des faits délictueux et de procédure d'alerte
- Les notions de lucrativité, d'intérêt général, de reconnaissance d'utilité publique, de gestion désintéressée et d'utilité sociale, de subvention, de libéralités, de contribution volontaire en nature et de contrepartie
- Les particularités comptables et l'audit des cycles spécifiques
- Les risques engendrés lors de l'émission des reçus fiscaux et les rescrits afférents
- Les risques liés à la fiscalisation, à la pratique de la filialisation ou de la sectorisation
- Les risques du secteur en termes de blanchiment et de financement du terrorisme
- Pour chaque thématique, les spécificités relatives aux fonds de dotation sont traitées

## Bénéfices pour les participants :

- L'acquisition de bons réflexes face à des entités particulières
- L'identification des outils spécifiques développés par la CNCC et leur évolution
- Connaître les incidences sur l'organisation et le fonctionnement du secteur associatif, de la fiscalité spécifique, du règlement comptable ANC n° 2018-06 modifié et des différents décrets et lois publiés en 2021



## **Pré-requis :**

Avoir suivi la formation "Première approche de l'environnement et des spécificités des associations et fonds de dotation" ou connaître les spécificités comptables, juridiques et fiscales du secteur associatif

## **Informations particulières :**

Pour toute question relative aux modalités de suivi des personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session concernée

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF



## Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants (espaces.jinius.fr). Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent :

- D'un diaporama
- De cas pratiques énoncés et corrigés
- D'une documentation pour approfondir

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paperboard, vidéoprojecteur, etc.)
- Si l'animation devait être transposée en classe virtuelle, elle sera entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Par ailleurs, pour le bon déroulement de la formation, le participant devra disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit

A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel (espaces.jinius.fr) pour :

- Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 10 bonnes réponses sur 15. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
- Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
- Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
- Accéder au support pédagogique complet

2022 / 2023

**À vos agendas !**





## OFFRE TARIFAIRE CRCC

---- présentiel  
---- classe virtuelle

CAMPAGNE 2022/2023 à compter du 1er octobre 2022	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER 2023
<b>Actuel 2022</b> 	19/10 - ORLEANS 28/10 - en ligne	08/11 - VERSAILLES 15/11 - CHARTRES 15/11 - CERGY 16/11 - VERSAILLES 18/11 - ORLEANS 21/11 - VERSAILLES 25/11 - CHATEAUROUX	01/12 - en ligne 06/12 - VERSAILLES 12/12 - TOURS	12/01 - VERSAILLES 18/01 - en ligne 20/01 - BOURGES 26/01 - VERSAILLES
<b>Actuel associations et fondations 2022</b> 	10/10 - en ligne 17/10 - BLOIS	17/11 - VERSAILLES 22/11 - VERSAILLES	05/12 - en ligne 14/12 - VERSAILLES 16/12 - BOURGES	11/01 - en ligne 19/01 - VERSAILLES
<b>Arrêté des comptes 2022 - Aspects comptables et fiscaux</b> 	18/10 - VERSAILLES 27/10 - en ligne	07/11 - VERSAILLES 07/11 - TOURS 15/11 - NEVERS 25/11 - en ligne	02/12 - VERSAILLES 07/12 - en ligne 13/12 - VERSAILLES	10/01 - VERSAILLES 24/01 - VERSAILLES

# LES PARCOURS

	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER 2023
<b>PARCOURS D'AUTOMNE : 3 journées en présentiel à VERSAILLES</b>				
<i>Excel niveau 1 : utiliser tout son potentiel pour réaliser les bons contrôles et sécuriser vos dossiers</i>	04/10/2022			
<i>Excel niveau 2 : développez votre maîtrise des bases de données</i>	05/10/2022			
<i>Développez votre maîtrise de l'analyse du FEC à l'aide de SmartFEC+ : le nouvel outil de la CNCC</i>	06/10/2022			
<b>PARCOURS DES COMPTES CONSOLIDÉS : 5 journées en ligne</b>				
<i>Audit des comptes consolidés : les fondamentaux</i>		09/11/2022		
<i>Audit des principaux retraitements de consolidation</i>		16/11/2022		
<i>Audit de l'allocation du prix d'acquisition et des variations de périmètre</i>		23/11/2022		
<i>Audit des tableaux de bouclage et du tableau des flux de trésorerie</i>		30/11/2022		
<i>Audit des comptes consolidés : les enjeux de la NEP 600</i>		06/12/2022		

<b>CAMPAGNE 2022/2023 à compter du 1er octobre 2022 par ordre alphabétique de l'intitulé de la session</b>	<b>OCTOBRE</b>	<b>NOVEMBRE</b>	<b>DÉCEMBRE</b>	<b>JANVIER 2023</b>
<b>25 clés pour une application dynamique des NEP</b>		<b>28/11 - VERSAILLES</b>		
<b>Anticiper son contrôle d'activité : un gage de sérénité</b>				<b>date à venir</b>
<b>Audit des organismes non lucratifs gestionnaires d'ESSMS : de l'analyse des risques à l'impact sur le déroulement de la mission</b>		<b>14/11 et 18/11 VERSAILLES</b>		
<b>Audit des organismes sans but lucratif gestionnaires d'EHPAD : points de vigilance</b>		<b>08/11 - en ligne</b>		
<b>Auditer le cycle social</b>			<b>13/12 - en ligne</b>	
<b>Blockchain : évolution ou révolution du métier d'auditeur ?</b>		<b>date à venir</b>		
<b>Collaborateurs : comprenez les enjeux et mettez en œuvre les missions d'audit dans une petite entreprise</b>		<b>A PARTIR DU 14/11 en ligne</b>		

<b>CAMPAGNE 2022/2023 à compter du 1er octobre 2022</b>	<b>OCTOBRE</b>	<b>NOVEMBRE</b>	<b>DÉCEMBRE</b>	<b>JANVIER 2023</b>
<i>Commissariat aux apports ou à la fusion : une mission complexe</i>			<b>15/12 et 16/12 VERSAILLES</b>	
<i>Comprendre et pratiquer les sondages en audit</i>		<b>09/11 - VERSAILLES</b>		<b>25/01 - en ligne</b>
<i>Comprendre et vérifier l'annexe des comptes annuels</i>		<b>24/11 - VERSAILLES</b>		
<i>Confirmation des tiers et assistance aux inventaires physiques : mode d'emploi</i>		<b>23/11 - VERSAILLES</b>		
<i>Continuité d'exploitation - Prévention et traitement des difficultés - Alerte : les bons réflexes</i>			<b>17/12 - VERSAILLES</b>	<b>17/01 - VERSAILLES 30/01 - TOURS</b>
<i>Découvrir et maîtriser les fondamentaux de l'informatique et de la cybersécurité</i>	<b>17 - 18 et 19/10 en ligne</b>			
<i>Etablir le rapport sur les comptes annuels et consolidés : contraintes et cas complexes</i>			<b>12/12 - en ligne</b>	

<b>CAMPAGNE 2022/2023 à compter du 1er octobre 2022</b>	<b>OCTOBRE</b>	<b>NOVEMBRE</b>	<b>DÉCEMBRE</b>	<b>JANVIER 2023</b>
<b><i>Etablissement du rapport spécial : un exercice à maîtriser</i></b>	<b>17/10 - VERSAILLES</b>			
<b><i>Evaluation financière : les indispensables</i></b>		<b>17/11 - en ligne</b>		
<b><i>La fraude : identifier et traiter le risque</i></b>		<b>29/11 - VERSAILLES</b>	<b>15/12 - VERSAILLES</b>	
<b><i>L'audit des PME et transition numérique : risques et atouts</i></b>	<b>13/10 - VERSAILLES</b>			
<b><i>L'audit du chiffre d'affaires</i></b>	<b>11/10 -en ligne</b>	<b>10/11 - VERSAILLES</b>	<b>16/12 - en ligne</b>	<b>23/01 - VERSAILLES</b>
<b><i>Le « facteur X » différenciant en évaluation financière : le diagnostic stratégique et financier</i></b>		<b>28/11 - en ligne</b>		
<b><i>Le chef de mission au cœur de l'audit : 15 situations pratiques</i></b>				<b>13/01 - VERSAILLES</b>

<b>CAMPAGNE 2022/2023 à compter du 1er octobre 2022</b>	<b>OCTOBRE</b>	<b>NOVEMBRE</b>	<b>DÉCEMBRE</b>	<b>JANVIER 2023</b>
<b>Le commissaire aux comptes, acteur de la cybersécurité</b>	<b>07/10 - BOURGES</b> <b>18/10 - en ligne</b>		<b>14/12 - VERSAILLES</b>	
<b>Les 6 faces de l'audit des « petits groupes » au sens de la loi PACTE</b>			<b>A PARTIR DU 01/12</b> <b>en ligne</b>	<b>A PARTIR DU 12/01</b> <b>en ligne</b>
<b>Les paramètres clés d'évaluation financière : multiples et taux d'actualisation</b>		<b>22/11 - en ligne</b>		
<b>Maîtriser les incidences de la loi et des règlements applicables aux entités auditées : une étape incontournable</b>				<b>16/01 - en ligne</b>
<b>Méthodes comptables dans les comptes individuels : choix, opportunités et conséquences fiscales, ce que le commissaire aux comptes doit savoir</b>				<b>09/01 - VERSAILLES</b>
<b>Missions dans les petites entreprises : démarche d'audit proportionné et rapport sur les risques</b>		<b>29/11 et 02/12</b> <b>en ligne</b>		

<b>CAMPAGNE 2022/2023 à compter du 1er octobre 2022</b>	<b>OCTOBRE</b>	<b>NOVEMBRE</b>	<b>DÉCEMBRE</b>	<b>JANVIER 2023</b>
<b>NEP 9605 révisée - Obligations du commissaire aux comptes en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme : tous engagés !</b>	<b>19/10 - en ligne</b>			<b>16/01 - en ligne</b>
<b>Premier exercice d'un nouveau mandat : les essentiels</b>				<b>27/01 - en ligne</b>
<b>Première approche de l'environnement et des spécificités des associations et fonds de dotation</b>	<b>14/10 - en ligne</b>			
<b>Réaliser un diagnostic RGPD : une nouvelle mission pour le commissaire aux comptes</b>				<b>09/01 - ORLEANS</b>

**De nouvelles sessions de formation seront programmées au fil de la campagne ...  
découvrez-les en consultant régulièrement notre catalogue**

CRCC

COMPAGNIE  
REGIONALE DES  
COMMISSAIRES AUX  
COMPTES

DE VERSAILLES  
ET DU CENTRE